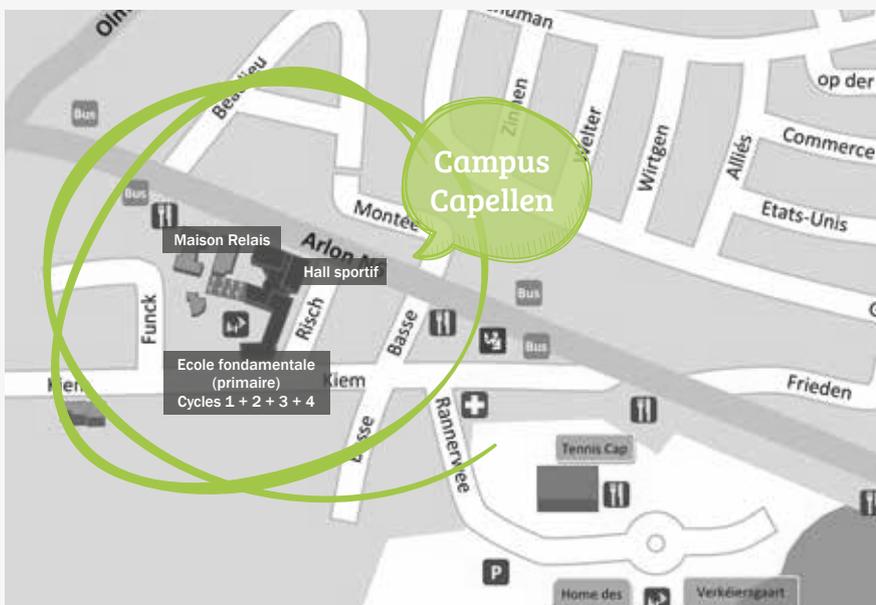
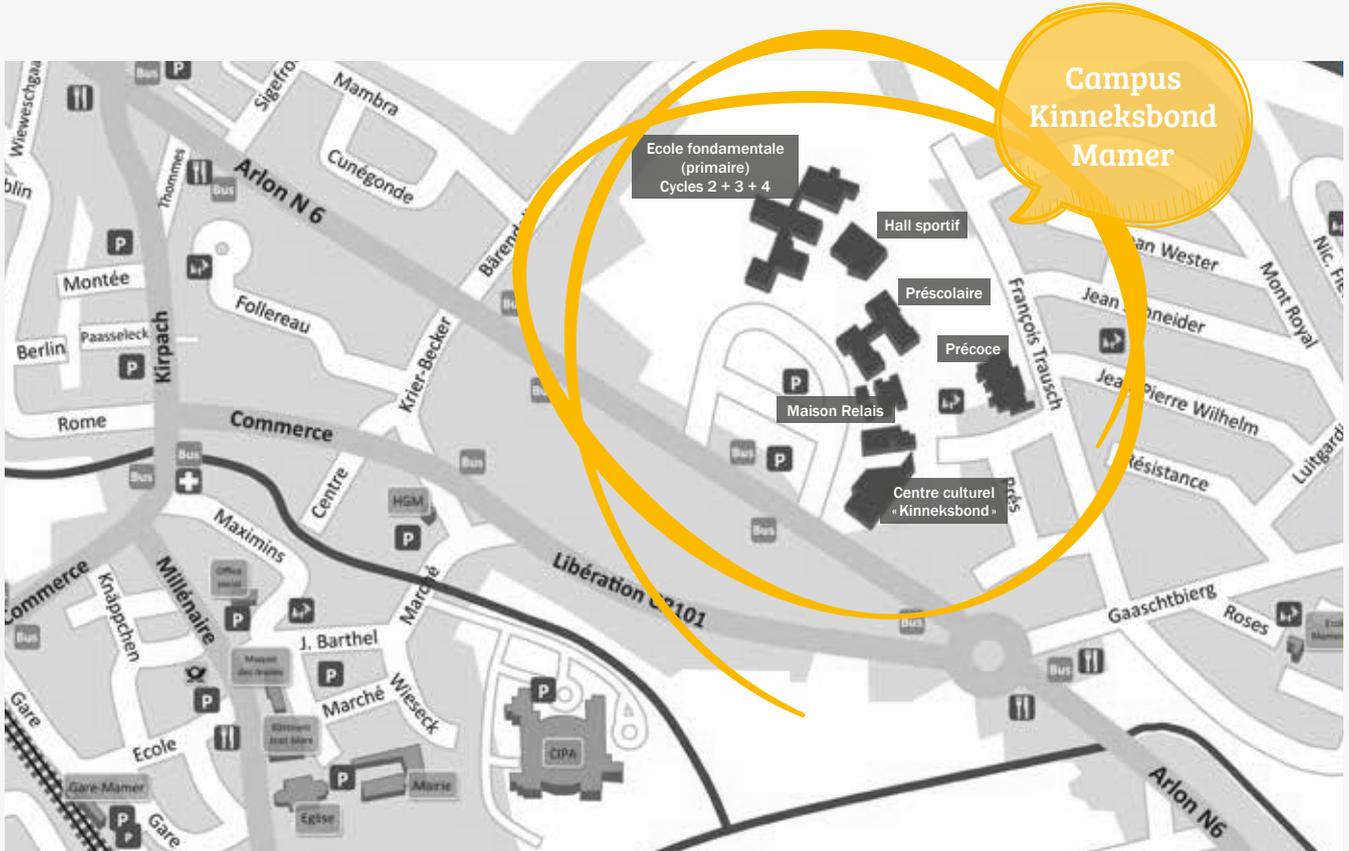




Schoulbuet
2017 - 2018



Campus « Kinneksbond » Mamer

42, route d'Arlon
L-8210 Mamer
T. 26395 - 600

Maison Relais Mamer
T. 26395 - 200

Campus Capellen

45, route d'Arlon
L-8310 Capellen
T. 26395 - 600

Maison Relais Capellen
T. 26395 - 800

Préface

Vorwort



Sous le signe du progrès

En revenant sur l'histoire de l'école fondamentale dans la commune de Mamer, on ne peut s'empêcher de ressentir une certaine fierté quant à son évolution. Après de nombreuses années de planification et une longue phase de réalisation, les complexes scolaires à Mamer et à Capellen fascinent même après leur achèvement.

Les deux sites des Mamer Schoulen à Mamer et Capellen sont désormais deux piliers inébranlables de l'école fondamentale, chacun avec son empreinte personnelle.

Les enfants y trouvent une structure d'éducation les encadrant dès leurs premiers pas dans l'enseignement grâce à la possibilité de fréquenter l'éducation précoce à partir de trois ans, ceci avec une première rentrée en septembre et même une deuxième rentrée en janvier.

Tout est fait pour accompagner et encadrer les enfants dans leur parcours scolaire. L'école fondamentale de Mamer ne se vante pas seulement de ses excellentes infrastructures, mais reflète également un bon contenu éducatif ainsi qu'une approche scolaire innovatrice, et les acteurs ne sont pas en manque d'idées !

Le personnel enseignant engagé contribue à l'évolution de l'école, ce qui se traduit par de nombreux projets conçus pour les enfants. Le vivarium du site Mamer accueille chaque trimestre toutes les classes et fait connaître aux enfants la science à travers l'observation d'animaux. Deux voyages éducatifs sont organisés annuellement ; une colonie d'hiver pour les classes du cycle 4.1 et une colonie d'été pour le cycle 3.2. Ceci n'est qu'une partie des efforts réalisés. Afin d'accroître en permanence le progrès de notre école, le personnel enseignant lui-même s'impose des projets pédagogiques destinés à améliorer la manière d'enseigner.

Parmi les nombreux projets pour les écoliers : le « Beiendag », qui se déroule tous les deux ans et qui est destiné aux enfants du cycle 3. Pendant trois jours, dont deux au campus de Mamer et un à Capellen, les élèves découvrent 6 ateliers différents.

Dans le jardin de l'école sont présentés les peuples d'abeilles ; du miel est préparé dans la cuisine et les enfants apprennent tout sur les abeilles dans la salle science. Ils ont également l'occasion de créer des objets à base de cire et de fabriquer un hôtel pour insectes.

Un nouveau projet similaire au « Beiendag », élaboré par le personnel enseignant et en phase de mise au point, fera son entrée cette année. L'« Apfeldag » accueillera en automne les enfants du cycle 2 dans 6 à 7 ateliers, proposant différentes activités en rapport avec la pomme.

Une amélioration constante nécessite par moments la présence de chantiers. Une fin est en vue pour la rénovation de la cuisine dans la Maison Relais à Mamer, avec l'achèvement des travaux prévu pour cet été.

Deux souhaits me tiennent à cœur, l'augmentation de la capacité de la Maison Relais de Mamer à travers l'extension du bâtiment et l'agrandissement de l'école de musique. Bien évidemment, sous réserve de se revoir après le rendez-vous démocratique du mois d'octobre.

Il ne me reste plus qu'à remercier le collège échevinal, le conseil communal ainsi que tout le personnel enseignant de la bonne collaboration qui persiste maintenant depuis presque 20 années. Je souhaite une bonne continuation et à bientôt.

Meilleures salutations,
Gilles ROTH, Bourgmestre

Im Zeichen des Fortschritts

Wenn man auf die Geschichte der Grundschule in der Gemeinde Mamer zurückblickt, verspürt man einen gewissen Stolz bezüglich des Fortschritts der Schule. Nach etlichen Jahren des Planens und einer langen Verwirklichungsphase faszinieren die neuen Schulkomplexe in Mamer und Capellen auch noch nach Abschluss der Arbeiten.

Beide Standorte der Mamer Schulen, Mamer und Capellen, sind zu zwei unerschütterlichen Stützen der Grundschule geworden, jeder mit seinem persönlichen Touch. Die Kinder finden hier Lehrstrukturen, die sie bereits im jungen Alter fördern; daher bietet die Schule die Früherziehung für Dreijährige an, dies sowohl im September als auch mit einem zweiten Schulanfang im Januar.

Alles zielt darauf hin, die Kinder in ihrer Schullaufbahn zu begleiten und zu unterstützen. Die Grundschule in Mamer rühmt sich nicht nur seiner ausgezeichneten Infrastrukturen, sondern zeigt auch einen guten Lehrinhalt und eine innovative Vorgehensweise auf. Den Darstellern gehen die Ideen nicht aus!

Das engagierte Lehrpersonal trägt zur Entwicklung der Schule bei, die sich durch zahlreiche Projekte für Kinder auszeichnet. Das Vivarium auf dem Campus Mamer empfängt jedes Trimester alle Klassen des Kinkeksbond und bringt den Kindern somit die Wissenschaft durch Beobachtung der Tiere näher. Zwei Bildungsreisen werden jährlich organisiert; eine Winterkolonie für die Klassen des Zyklus 4.1 und eine Sommerkolonie für den Zyklus 3.2. Doch dies ist nur ein Teil der Bemühungen, die an den Tag gebracht werden um den Fortschritt unserer Schule zu fördern. Das Lehrpersonal stellt sich selbst pädagogische Projekte um ihre Lehrweise zu verbessern.

Unter den vielen Projekten für Schüler: Der „Bientag“, der alle zwei Jahre stattfindet und sich an die Kinder des Zyklus 3 richtet. Während drei Tagen, davon zwei in Mamer und einer in Capellen, entdecken die Schüler sechs verschiedene Ateliers. Im Schulgarten werden ihnen die Bienenvölker vorgestellt; Honig wird in der Küche zubereitet und im Wissenschaftsraum lernen die Kinder alles über die Tierchen. Sie haben ebenfalls die Möglichkeit, Objekte anhand von Wachs herzustellen und ein Insektenhotel zu bauen.

Ein ähnliches Projekt, das vom Lehrpersonal ausgearbeitet wurde und sich in der Endphase befindet, wird dieses Jahr eingeweiht. Der „Apfeldag“ wird diesen Herbst Kinder aus dem Zyklus 2 empfangen, dies in sechs bis sieben unterschiedlichen Ateliers, in denen sich alles um den Apfel dreht.

Eine ständige Verbesserung bringt manchmal Baustellen mit sich. Ein Ende ist in Sicht mit der Küche der Maison Relais in Mamer: die Arbeiten werden noch diesen Sommer abgeschlossen.

Zwei Wünsche liegen mir nahe; einerseits die Erhöhung der Kapazität in der Maison Relais in Mamer durch den Ausbau des Gebäudes, und andererseits die Vergrößerung der Musikschule. Natürlich vorbehaltlich eines neuen Wiedersehens im Oktober.

Somit bedanke ich mich beim Schöfferrat, dem Gemeinderat sowie dem gesamten Lehrpersonal für die gute Zusammenarbeit, die bereits seit fast 20 Jahren besteht, und wünsche weiterhin viel Erfolg!

Mit freundlichen Grüßen,
Gilles ROTH, Bürgermeister



Impressum

Le « Schoulbuet » paraît sous la responsabilité du collège des bourgmestre et échevins.

Photos Mamereschoulen / Commune de Mamer

Layout Comed **Impression** Imprimerie Heintz



PacteClimat
Ma commune s'engage pour le climat


Klima-Bündnis
Lëtzebuerg



Luc FELLER (échevin), Gilles ROTH (bourgmestre), Roger NEGRI (échevin)

Ce bulletin est à garder précieusement pendant l'année scolaire 2017-2018.
Diese Broschüre ist während des Schuljahrs 2017-2018 sorgfältig aufzubewahren.

Sommaire

Inhaltsverzeichnis

Plan des localités de Mamer et de Capellen <i>Plan der Ortschaften Mamer und Capellen</i>	02	Maisons Relais	23	Sécurité / Transport	39
Préface / <i>Vorwort</i>	03	Maisons Relais Mamer et Capellen	24	Rentrée des classes 2017 <i>Schulbeginn 2017</i>	40
Impressum	04	Après-midis récréatifs <i>Fräizäitnomëtteger</i>	27	La sécurité en un coup d'œil <i>Sicherheit auf einen Blick</i>	42
Ecole	06	Parascolaire	28	Transport scolaire (Pedibus) <i>Schultransport (Pedibus)</i>	43
Infos générales <i>Allgemeine Infos</i>	07	Ecole de musique <i>Musikschule</i>	29	Transport scolaire (Bus) <i>Schultransport (Bus)</i>	44
Ecole fondamentale Cycle 1		Cours d'éducation physique et de natation <i>Turn- und Schwimmunterricht</i>	30	Photos de classes	47
L'éducation précoce <i>Die Früherziehung</i>	08	LASEP		Classes scolaires 2016-2017 <i>Schulklassen 2016-2017</i>	48
L'enseignement préscolaire <i>Der Vorschulunterricht</i>	10	Ligues des associations sportives de l'enseignement primaire	30	Partenaires	72
Centre d'apprentissage individualisé (CAI) Cycle 1 - Préscolaire	12	Art à l'école	30	Lycée Josy Barthel Mamer	73
Ecole primaire Cycles 2 + 3 + 4 <i>Primärschule Zyklen 2 + 3 + 4</i>	13	Activités 2016-2017	31	Associations des parents d'élèves de Mamer et Capellen APEM & APECH <i>Elternvereinigungen</i>	76
Accueil primo-arrivants <i>Begleitung von Neuankömmlingen</i>	16	Classes de neige <i>Schneeklassen</i>	32	Infos	77
Nos règles scolaires <i>Unsere Schulregeln</i>	17	Classes aventure <i>Erlebnisklassen</i>	33	Equipe médico-socio-scolaire	78
Bibliothèques scolaires <i>Schulbibliotheken</i>	18	Journée sportive <i>Schulsportdag</i>	34	Service pour enfants malades à domicile <i>Service Krank Kanner Doheem</i>	78
Vivarium	20	Journée de l'arbre <i>Dag vum Bam</i>	35	Dispositifs d'aide <i>Hilfsmittel</i>	79
Activités en nature <i>Aktivitäten in der Natur</i>	21	Fête de la musique <i>Museksfest</i>	36	Calendrier scolaire 2017 - 2018 <i>Schulkalender 2017 - 2018</i>	81
Les représentants des parents d'élèves Mamerschoulen <i>D'Elterenverrieder vun de Mamerschoulen (RePaMa)</i>	22	Fête de l'école <i>Schouffest</i>	37	Informations et contacts <i>Nützlich und Kontakte</i>	82
		Activités pédagogiques <i>Pädagogische Aktivitäten</i>	38		



E



C



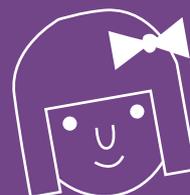
O



L



E



Ecole 06

Infos générales
Allgemeine Infos 07

Ecole fondamentale Cycle 1

L'éducation précoce
Die Früherziehung 08

L'enseignement préscolaire
Der Vorschulunterricht 10

Centre d'apprentissage
individualisé (CAI)
Cycle 1 - Préscolaire 12

Ecole primaire Cycles 2 + 3 + 4
Primärschule Zyklen 2 + 3 + 4 13

Accueil primo-arrivants
Begleitung von Neuankömmlingen 16

Nos règles scolaires
Unsere Schulregeln 17

Bibliothèques scolaires
Schulbibliotheken 18

Vivarium 20

Activités en nature
Aktivitäten in der Natur 21

Les représentants des parents
d'élèves Mammerschoulen
*D'Elterenvertrieder vun de
Mammerschoulen (RePaMa)* 22

Infos générales Allgemeine Infos

Ecole

Rentrée scolaire :

Vendredi, le 15 septembre 2017

Début des cours :

L'école commence à 7h55.
Les heures de début et de fin des cours sont à respecter impérativement.

Surveillance des élèves :

10 minutes avant et après l'heure fixée pour le début, respectivement la fin des cours.

Maison Relais

Prise en charge des enfants en dehors des heures de classe :
7h00 à 19h00

Les inscriptions respectives se font exclusivement à la Maison Relais.

Absence / Dispense

Téléchargement de la demande de dispense de fréquentation des cours et du formulaire pour excuser un retard ou une absence sous :

www.mamerschoulen.lu

Matériel scolaire

Matériel scolaire durable et sans substances nocives et polluantes sous :

www.ech-kafe-clever.lu

Contact Ecole – Parents

Réunions d'information communes en début d'année pour parents d'élèves. Consultations individuelles sur rendez-vous.

Schule

Beginn des Schuljahres:

Freitag, der 15. September 2017

Unterrichtsbeginn:

Die Schule beginnt um 7:55 Uhr.
Die Schulzeiten sind unbedingt einzuhalten.

Aufsicht der Schüler:

Die Kinder werden 10 Minuten vor Schulbeginn und 10 Minuten nach Schulschluss beaufsichtigt.

Maison Relais

Betreuung der Kinder außerhalb des Unterrichts in der „Maison Relais“:
7:00 bis 19:00 Uhr

Diesbezügliche Einschreibungen sind ausschließlich in der „Maison Relais“ möglich.

Abwesenheit / Freistellung

Herunterladen des Antrags zur Freistellung vom Unterricht und das Formular zur Entschuldigung bei Verspätung oder Abwesenheit unter:

www.mamerschoulen.lu

Schulmaterial

Schadstofffreies und nachhaltiges Schulmaterial unter:

www.ech-kafe-clever.lu

Kontakt Schule – Eltern

Gemeinsame Informationsversammlungen für Eltern zu Beginn des Schuljahres.
Einzelne Gespräche auf Anfrage.

Contacter l'école :

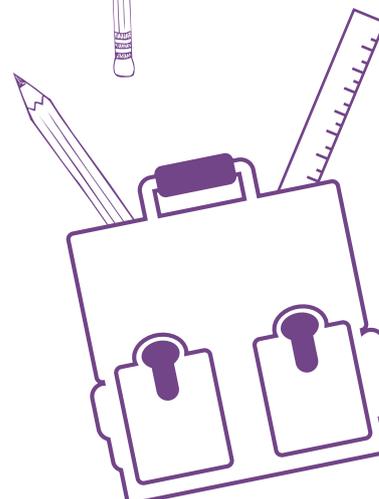
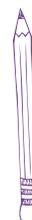
T. 26395 - 600

Pour contacter le personnel enseignant de votre enfant :

prenom.nom@mamerschoulen.lu

Zur Kontaktaufnahme mit der Lehrkraft ihres Kindes:

vorname.name@mamerschoulen.lu



Ecole fondamentale Cycle 1



L'éducation précoce *Die Früherziehung*

Chaque enfant ayant trois ans révolus au 1^{er} septembre 2017 peut être admis dans une classe de l'éducation précoce. L'inscription qui est gratuite doit se faire pour un minimum de 3 demi-journées par semaine (dont au moins un après-midi). La Commune de Mamer organisera une deuxième rentrée pour l'éducation précoce après le congé de Noël pour les enfants qui auront atteint l'âge de trois ans entre le 01.09.2017 et le 31.12.2017. L'inscription de ces enfants dépend de la disponibilité des plages libres.

La fréquentation de l'éducation précoce n'est pas obligatoire. Elle permet cependant aux enfants de prendre contact de façon ludique avec d'autres enfants. Dès la petite enfance, qui constitue une phase de développement intense, il convient de préparer les enfants à une vie d'autonomie, de découvertes et d'apprentissages tout au long de la vie. Par le contact avec les autres, l'enfant peut développer ses capacités langagières, communicatives et sociales, physiques et motrices, affectives et cognitives.

Suivant le règlement ministériel, le transport scolaire de l'éducation précoce n'est pas assuré par la commune.

Jedes Kind, das am 1. September 2017 drei Jahre alt ist, kann in eine Klasse der Früherziehung aufgenommen werden. Die Einschreibung erfolgt für mindestens drei halbe Tage (davon mindestens einen Nachmittag) und ist gratis. Nach den Weihnachtsferien findet eine zweite Einschulung statt für die Kinder, die zwischen dem 01.09.2017 und dem 31.12.2017 drei Jahre alt werden. Die Einschreibung dieser Kinder erfolgt auf Basis der freien Kapazitäten.

Der Besuch der Früherziehung ist nicht obligatorisch. Er ermöglicht den Kindern jedoch, auf spielerische Weise andere Kinder kennen zu lernen. Ab der frühen Kindheit, die eine intensive Entwicklungsphase darstellt, sollen die Kinder auf ein Leben voller Autonomie, Entdeckungen und Erlernen vorbereitet werden. Durch den Kontakt mit anderen Kindern können sie ihre sprachlichen, kommunikativen und sozialen, physischen und motorischen, affektiven und kognitiven Fähigkeiten entwickeln.

Laut ministerieller Verordnung wird bei der Früherziehung kein Schultransport von der Gemeinde gewährleistet.

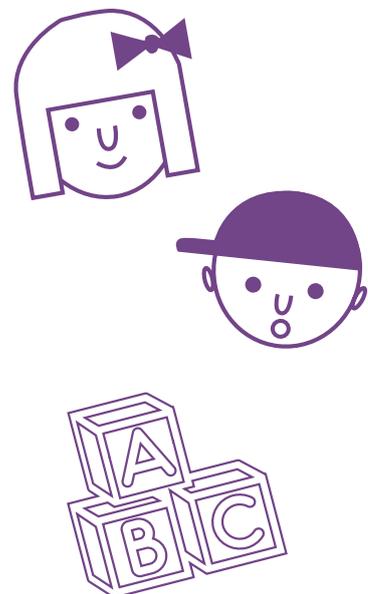
Mamer & Capellen

president@mamerschoulen.lu
T. 26395 - 600

Marc THOMMES
président du Comité d'école
T. 691 32 35 11

Christiane DE LA HAMETTE
adjoindte au président
T. 691 32 35 12

Maryse BADEN
adjoindte au président
T. 691 31 35 28





Lu - Ve

Mo - Fr

7:55 – 11:30

Lu + Me + Ve

Mo + Mi + Fr

14:00 – 16:00



L'éducation précoce : enseignantes, éducateurs et classes

Die Früherziehung: Lehrerinnen, Erzieher und Klassen

MAMER
CAPELLEN

Classe A

Klasse A

Titulaire

Lehrerin

Anouk MORBY

T. 26395 - 305

Educatrice

Erzieherin

Tanja ZAHLES

Classe B

Klasse B

Titulaire

Lehrerin

Annie ESCHETTE

T. 26395 - 308

Educatrices

Erzieherinnen

Sandy DAUPHIN / Bianca GRIESER

Classe C

Klasse C

Titulaire

Lehrerin

Nancy BRAUN

T. 26395 - 307

Educatrice

Erzieherin

Claudine KREMER

Classe D

Klasse D

Titulaire

Lehrerin

Françoise WEYDERT

T. 26395 - 732

Educatrices

Erzieherinnen

Sandra MERGEN / Stéphanie WELBES /
Sandy HOSCHEID

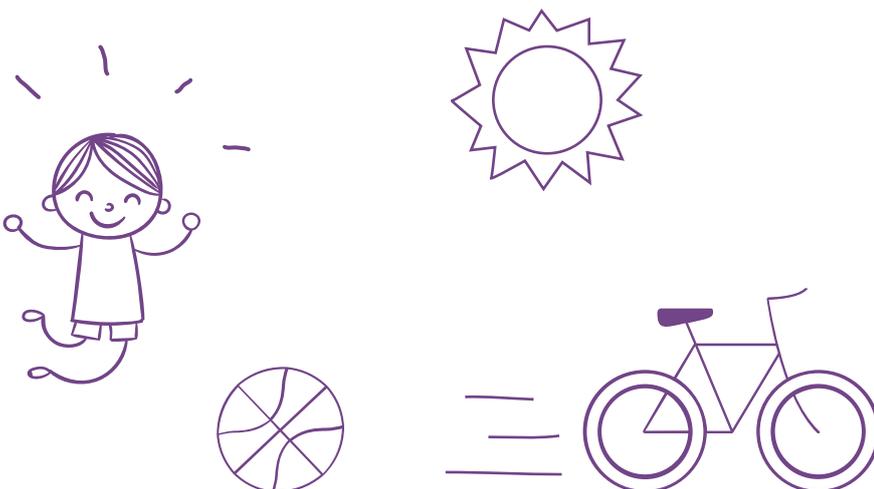
Ecole fondamentale Cycle 1 (suite)



L'enseignement préscolaire *Der Vorschulunterricht*

Chaque enfant ayant atteint l'âge de 4 ans révolus au 1^{er} septembre 2017 doit suivre l'éducation préscolaire. L'enseignement préscolaire est organisé d'après le principe de groupes mixtes, c'est-à-dire que chaque classe accueille des enfants de la première et des enfants de la deuxième année de l'éducation préscolaire. Ce système favorise la communication et les apprentissages sociaux, il augmente les possibilités d'imitation, d'entraide et de coopération entre enfants d'âges différents.

Jedes Kind, das am 1. September 2017 vier Jahre alt ist, muss den Vorschulunterricht besuchen. Der Vorschulunterricht wird nach dem Prinzip der gemischten Gruppen organisiert, das bedeutet, dass in jeder Klasse Kinder aus dem ersten und aus dem zweiten Spielschuljahr sind. Dieses System fördert die Kommunikation und den sozialen Lernprozess, es erhöht die Möglichkeiten der Imitation, der Unterstützung und der Zusammenarbeit zwischen Kindern verschiedenen Alters.



Mamer & Capellen

president@mamerschoulen.lu
T. 26395 - 600

Marc THOMMES
président du Comité d'école
T. 691 32 35 11

Christiane DE LA HAMETTE
adjoite au président
T. 691 32 35 12

Maryse BADEN
adjoite au président
T. 691 31 35 28





Lu - Ve
Mo - Fr
 7:55 - 11:30
Lu + Me + Ve
Mo + Mi + Fr
 14:00 - 16:00



L'enseignement préscolaire : enseignantes et classes

Der Vorschulunterricht: Lehrerinnen und Klassen

MAMER
CAPELLEN

Classe / Klasse

Titulaire / KlassenlehrerIn

A	Christiane DE LA HAMETTE	T. 26395 - 407
B	Natalie DARNE	T. 26395 - 406
C	Liette COLLE	T. 26395 - 405
D	Taiga ZEIEN	T. 26395 - 408
E	Michèle PERL	T. 26395 - 402
F	Audrey LEHNERS	T. 26395 - 403
G	Cristina PEZZOLI	T. 26395 - 409
H	Célia DA SILVA PINTO	T. 26395 - 404

Classe / Klasse

Titulaire / KlassenlehrerIn

I	Annick STRAUS	T. 26395 - 742
J	Leslie PEZZOLI	T. 26395 - 743
K	Nathalie SCHOLTES	T. 26395 - 739

Autres tâches d'enseignement

Andere Unterrichtsaufgaben

Mireille FANDEL
 Michèle FELLER
 Caroline LANNERS
 Cherry LAURENCE
 Carmen MICUCCI

Monique PHILIPP
 Bernadette PUNDEL
 Patty SCHEER
 Serge WOJSISCHOWSKI

Centre d'apprentissage individualisé (CAI) Cycle 1 - Préscolaire



Le centre d'apprentissage individualisé

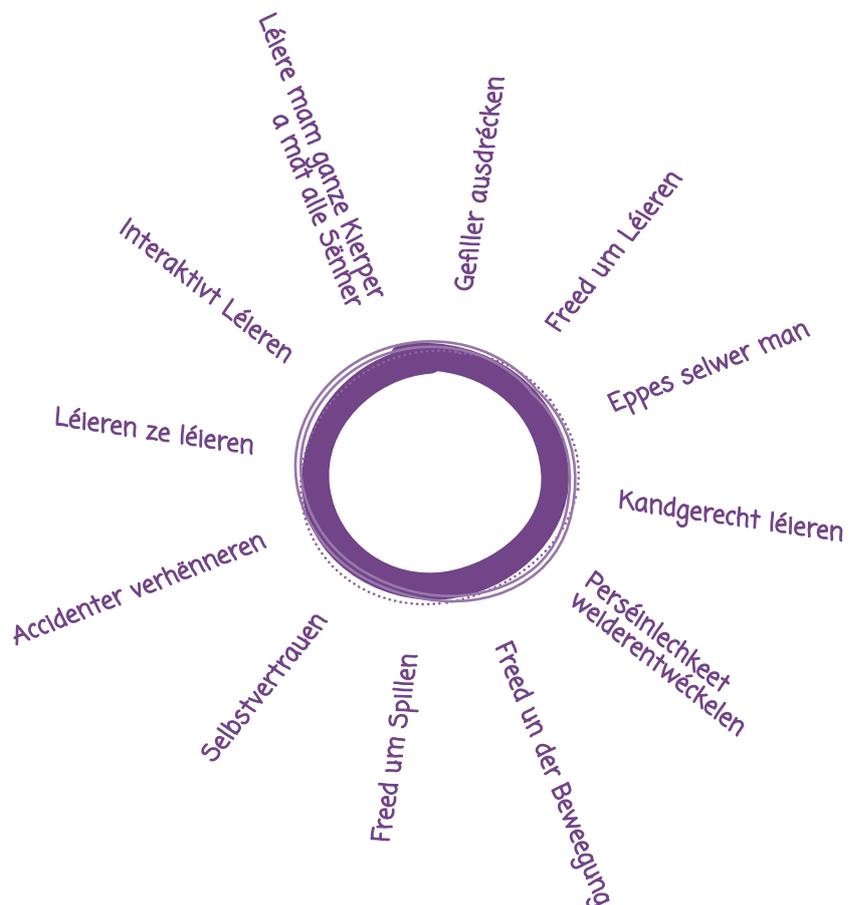
Au cycle 1, le CAI travaille avec une approche globale d'après laquelle tout apprentissage est aussi bien lié au corps de l'enfant qu'à son niveau intellectuel.

Un appui approfondi et spécialisé dans le domaine de la motopédagogie crée des conditions optimales pour développer les compétences sensorielles, motrices et cognitives et prépare ainsi les enfants de manière optimale aux processus d'apprentissages du cycle 2.

Das Zentrum für individualisiertes Lernen

Das CAI des Zyklus 1 arbeitet mit einem ganzheitlichen Konzept wonach jeder Lernprozess sowohl mit dem Körper des Kindes als auch mit seinen intellektuellen Fähigkeiten verbunden ist.

Eine umfassende und spezialisierte Betreuung auf dem Gebiet der Motopädagogik schafft optimale Voraussetzungen, um sensorische, motorische und kognitive Fähigkeiten zu entwickeln und um somit die Kinder optimal auf die Lernprozesse des Zyklus 2 vorzubereiten.



Ecole primaire Cycles 2 + 3 + 4



Les cycles 2, 3 et 4 de l'enseignement fondamental comprennent les domaines de développement et d'apprentissage suivants :

1. l'alphabétisation, les langues allemande, française et luxembourgeoise, ainsi que l'ouverture aux langues ;
2. les mathématiques ;
3. l'éveil aux sciences et les sciences humaines et naturelles ;
4. l'expression corporelle, la psychomotricité, les sports et la santé ;
5. l'éveil à l'esthétique, à la création et à la culture, les arts et la musique ;
6. la vie en commun et les valeurs enseignées à travers l'éducation morale et sociale ou l'instruction religieuse et morale.

Die Zyklen 2, 3 und 4 der Grundschule begreifen die Bereiche Entwicklung und Lernen wie folgt:

1. die Alphabetisierung, die Sprachen Deutsch, Französisch und Luxemburgisch sowie sprachliche Öffnung;
2. die Mathematik;
3. die ersten Schritte in den Natur- und Humanwissenschaften;
4. der körperliche Ausdruck, die Psychomotorik, Sport und Gesundheit;
5. die Entdeckung der Ästhetik, der Kreation und der Kultur sowie der Kunst und der Musik;
6. das Zusammenleben und die Vermittlung von Werten mittels des Moral- und Sozialunterrichts sowie des Religionsunterrichts.

Mamer & Capellen

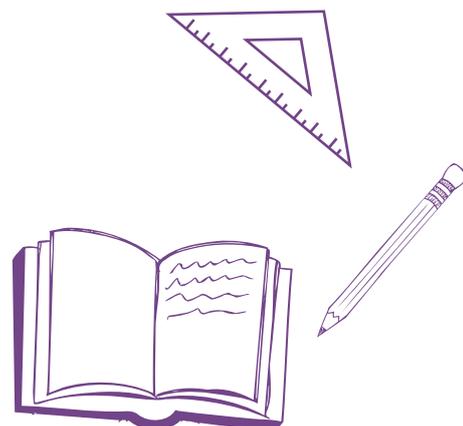
president@mamerschoulen.lu
T. 26395 - 600

Marc THOMMES
président du Comité d'école
T. 691 32 35 11

Christiane DE LA HAMETTE
adjoine au président
T. 691 32 35 12

Maryse BADEN
adjoine au président
T. 691 31 35 28

1 2 3



Enseignants et classes Lehrer und Klassen



Cycle / Zyklus 2

Cycle / Zyklus 2.1	Classe / Klasse	Titulaire / KlassenlehrerIn	
	A	Stéphanie SCHMIT - Catherine WITRY	T. 26395 - 608
	B	Nathalie WAGNER	T. 26395 - 609
	C	Eric JUNGBLUTH	T. 26395 - 606
	D	Corinne COLLE	T. 26395 - 611
	Classe / Klasse	Titulaire / KlassenlehrerIn	
	E	Anja DZIADEK	T. 26395 - 707

Cycle / Zyklus 2.2	Classe / Klasse	Titulaire / KlassenlehrerIn	
	A	Tom CARIER	T. 26395 - 612
	B	Carole FELLER	T. 26395 - 616
	C	Anne BRUCHER	T. 26395 - 615
	D	Anouk SIMON	T. 26395 - 614
	Classe / Klasse	Titulaire / KlassenlehrerIn	
	E	Guy LEPAGE	T. 26395 - 704
	F	Gilles NEIENS	T. 26395 - 702

Cycle / Zyklus 3

Cycle / Zyklus 3.1	Classe / Klasse	Titulaire / KlassenlehrerIn	
	A	Luc OLINGER	T. 26395 - 623
	B	Danièle REUTER	T. 26395 - 626
	C	Daisy SERVAIS	T. 26395 - 625
	D	Martine BOUCHE	T. 26395 - 628
	Classe / Klasse	Titulaire / KlassenlehrerIn	
	E	Maryse BADEN	T. 26395 - 719

Cycle / Zyklus 3.2	Classe / Klasse	Titulaire / KlassenlehrerIn	
	A	Marcelle MARX	T. 26395 - 629
	B	Laurent LEPAGE	T. 26395 - 631
	C	Christian BOUR	T. 26395 - 632
	D	Tanja BREDEN	T. 26395 - 633
	Classe / Klasse	Titulaire / KlassenlehrerIn	
	E	Giovanna GIANNINI	T. 26395 - 721

Cycle / Zyklus 4**MAMER
CAPELLEN**

Cycle / Zyklus 4.1	Classe / Klasse	Titulaire / KlassenlehrerIn	
	A	Julie DECKER	T. 26395 - 648
	B	Amira SAYED	T. 26395 - 653
	C	Cathy MEYER	T. 26395 - 655
	D	Jeff SERVAIS	T. 26395 - 650
	Classe / Klasse	Titulaire / KlassenlehrerIn	
	E	Mike STILETTO	T. 26395 - 714

Cycle / Zyklus 4.2	Classe / Klasse	Titulaire / KlassenlehrerIn	
	A	Emmanuelle SEIWERATH - Gast WEYDERT	T. 26395 - 660
	B	Claude GREIVELDINGER	T. 26395 - 663
	C	Carole KAUTH	T. 26395 - 665
	Classe / Klasse	Titulaire / KlassenlehrerIn	
	D	Nathalie FRATONI	T. 26395 - 716

Autres tâches d'enseignement
Andere Unterrichtsaufgaben

Stéphanie BINTENER
Julie BOVE
Fabienne CASEL
Daniel CASOLI
Monique DIEDERICH
Elisabeth DOCKENDORF
Sylvie ELCHEROTH
Patrice GILLEN

Gilles GLESENER
Bianca GLODT
Joëlle HEIN
Sandy JEMMING
Nadine MAY
Annick SCHMIT
Brigitta SCHMIT
Christine SCHMIT

Carole SOMMAVILLA
Marc THOMMES
Simone TURMES
Lynn WAGNER
Romaine WATGEN
Françoise WELTER

Education physique
Sportunterricht

Gilles BRAAS
Simone HEUSCHLING
Pascale TAPELLA

Educatrices graduées
Sozialpädagoginnen

Silvia RODRIGUEZ (Mamer)
T. 26395 - 602
Véronique WELTER (Capellen)
T. 26395 - 701



Accueil primo-arrivants

Begleitung von Neuankömmlingen

Cours d'accueil pour les primo-arrivants

La structure de l'accueil primo-arrivants est destinée à aider les enfants nouvellement arrivés au pays qui ne maîtrisent aucune ou au plus une des trois langues de l'enseignement fondamental. Ces enfants sont inscrits dans une classe d'attache et bénéficient d'un enseignement des langues au cours d'accueil dans le cadre de l'horaire normal.

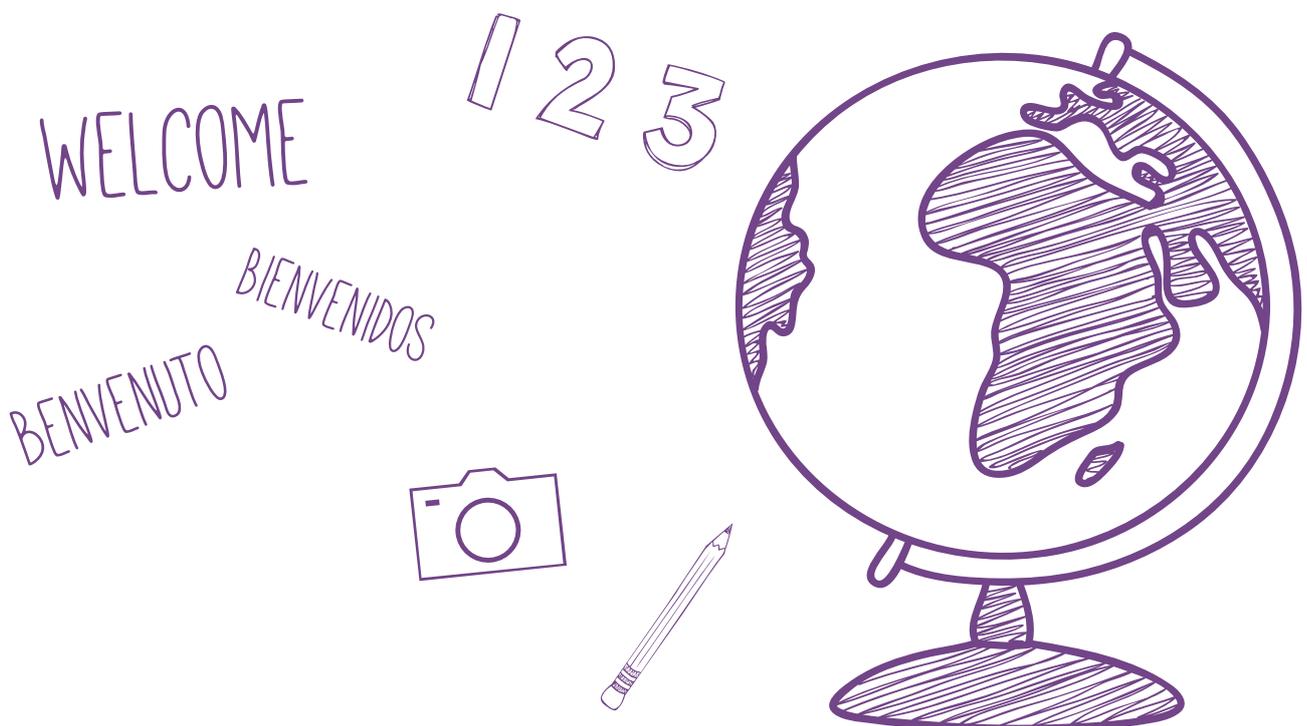
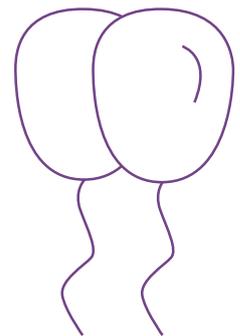
Des enseignantes spécialement formées prennent en charge les enfants pendant une période allant de quelques mois à plusieurs années. Leur cours de langues est fondé sur une approche interactive. Le but est de permettre aux enfants de se repérer dans leur nouvel environnement, de communiquer dans la nouvelle langue et d'apprendre suffisamment bien cette langue pour pouvoir suivre les cours réguliers dans leur classe d'attache. Pendant la phase de transition, les enseignantes d'accueil soutiennent encore ponctuellement les enfants pour faciliter l'intégration complète dans leur classe.

Förderkurse für die Neuankömmlinge

Die Struktur für die Begleitung von Neuankömmlingen richtet sich an Kinder, die erst seit kurzem hierzulande leben und die keine oder nur eine der drei gängigen Sprachen in der Grundschule beherrschen. Diese Schulkinder gehören einerseits einer Schulklasse an und werden zudem während des regulären Schulunterrichts durch eine gezielte Sprachförderung unterstützt.

Speziell dafür ausgebildete Lehrer fördern die Neuankömmlinge mehrere Monate bis hin zu mehreren Jahren. Dieser Sprachunterricht fußt auf einem interaktiven Ansatz. Die Schüler sollen sich in ihrer neuen Umgebung zurechtfinden sowie die neue Sprache ausreichend erlernen. Damit können sich auszudrücken und dank der neu erlernten Sprechkenntnisse dem Schulunterricht in ihrer Klasse folgen. Während der Eingewöhnungsphase steht die Lehrperson aus dem „Accueil“ den Schülern für die Integration in ihre Klasse sporadisch zur Seite.

MAMER
CAPELLEN



Nos règles scolaires *Unsere Schulregeln*

élaborées par le groupe PRS – Enseignants, RePaMa, Maison Relais

ausgearbeitet von der PRS Gruppe – Vertreter der Lehrer, der RePaMa und der „Maison Relais“

Règles générales

pour enfants

- Je suis à l'heure pour le début du cours.
- Je respecte les consignes des éducateurs et des instituteurs.
- Je ne salis ni les bâtiments scolaires, ni la cour de récréation, ni le bus.
- Je ne fais pas de mal intentionnellement.
- Je n'endommage rien.
- J'apporte des collations et des boissons saines.
- Je range mon cartable et je fais attention à mes vêtements.
- Je laisse à la maison les appareils électroniques et tout objet dangereux.
- Je suis calme, je marche lentement, je ne joue pas avec un ballon dans les bâtiments scolaires, ni dans le bus.
- Je ne joue pas à l'intérieur sans autorisation, surveillance.

Règles générales

pour parents

- Nous veillons à ce que notre enfant respecte les horaires scolaires.
- En cas de maladie nous informons le personnel enseignant avant 9 heures.
- Nous enseignons à notre enfant le respect d'autrui et les règles élémentaires de bonne conduite.
- Nous soutenons notre enfant dans son travail scolaire et créons un cadre favorable à son apprentissage à la maison.
- Nous veillons à ce que notre enfant dispose du matériel scolaire nécessaire au bon fonctionnement du cours.
- Nous contrôlons les devoirs à domicile et le matériel.
- Nous transmettons une approche positive envers l'école.

- Nous sommes à l'écoute des enseignants et nous les soutenons dans leur démarche pédagogique.
- Nous acceptons les règles disciplinaires de l'école et, en cas de non-respect les sanctions décidées.
- Nous veillons à ce que notre enfant ait une collation saine.

Allgemeine Regeln für die Kinder

- *Ich erscheine pünktlich zum Unterricht.*
- *Ich befolge die Anweisungen des Aufsichtspersonals und der Lehrer.*
- *Ich halte die Schulgebäude, den Schulhof und den Bus sauber.*
- *Ich tue niemandem absichtlich weh.*
- *Ich beschädige nichts.*
- *Ich bringe gesundes Essen/Getränke mit.*
- *Ich räume meinen Schulranzen und achte auf meine Kleidung.*
- *Ich lasse gefährliche sowie elektronische Geräte zu Hause.*
- *Ich bin leise, gehe langsam und spiele nicht mit dem Ball im Schulgebäude und im Bus.*
- *Ich spiele nicht ohne Erlaubnis und Aufsicht auf dem Flur.*

Allgemeine Regeln für die Eltern

- *Wir achten darauf, dass unsere Kinder pünktlich zur Schule erscheinen.*
- *Wir melden unsere Kinder bei Krankheit bis 9 Uhr ab.*
- *Wir erziehen unsere Kinder zu einem respektvollen Umgang mit ihren Mitmenschen.*
- *Wir unterstützen unsere Kinder in ihren schulischen Aufgaben indem wir zuhause ein ruhiges Arbeitsumfeld schaffen.*
- *Wir achten darauf, dass unsere Kinder über das nötige Schulmaterial (in einem angemessenen Zustand) verfügen.*
- *Wir überprüfen die Hausaufgaben unserer Kinder, wir vermitteln eine positive Einstellung zur Schule.*
- *Wir sind dialogbereit gegenüber Lehrern und wir unterstützen diese in ihren pädagogischen Bemühungen.*
- *Bei Fehlverhalten unserer Kinder akzeptieren wir die disziplinarischen Folgen der Lehrer.*
- *Wir achten darauf, dass unsere Kinder ein gesundes Pausenbrot mit in die Schule bringen.*



Bibliothèques scolaires *Schulbibliotheken*

Depuis septembre 2015, le Campus de Mamer « Kinneksbond » et le Campus Capellen disposent chacun d'une bibliothèque scolaire. Les élèves des deux écoles peuvent emprunter des livres dans les deux bibliothèques. Celles-ci regrouperont plus de 10.000 livres, dont 600 livres audio. Tous les livres sont répertoriés sur support électronique.

L'offre n'englobe pas seulement des recueils de lecture et des livres à thèmes pour des enfants des cycles 2 à 4, mais s'adresse également aux enfants de 3 à 6 ans du cycle 1.

A côté des livres illustrés allemands on trouve également des livres français, portugais et anglais, afin de permettre aux parents de lire à leurs enfants des histoires dans leur langue maternelle.

Sur www.mamerschoulen.lu les élèves, les parents et les enseignants peuvent s'informer sur l'offre actualisée.

Vu l'importance des parents dans l'éveil à la lecture, la bibliothèque de Mamer est également ouverte en dehors des heures de cours.

Seit September 2015 verfügen der Campus Mamer „Kinneksbond“ und der Campus Capellen jeweils über eine Schulbibliothek. Die Schüler aus den beiden Schulen können Bücher in den beiden Bibliotheken ausleihen. Diese enthalten mehr als 10.000 Bücher darunter auch 600 Hörbücher. Alle Bücher sind elektronisch erfasst.

Das Angebot umfasst nicht nur Lese- und Sachbücher für Kinder der Zyklen 2 bis 4, sondern richtet sich auch an die 3 bis 6-jährigen des Zyklus 1.

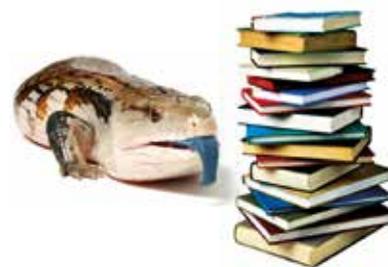
Neben den deutschsprachigen Bilderbüchern sind auch französische, portugiesische und englische Bücher vorhanden, um es allen Eltern zu ermöglichen, ihren Kindern in der jeweiligen Muttersprache vorzulesen.

Auf www.mamerschoulen.lu können Schüler, Eltern und Lehrer sich über den Bibliotheksbestand informieren.

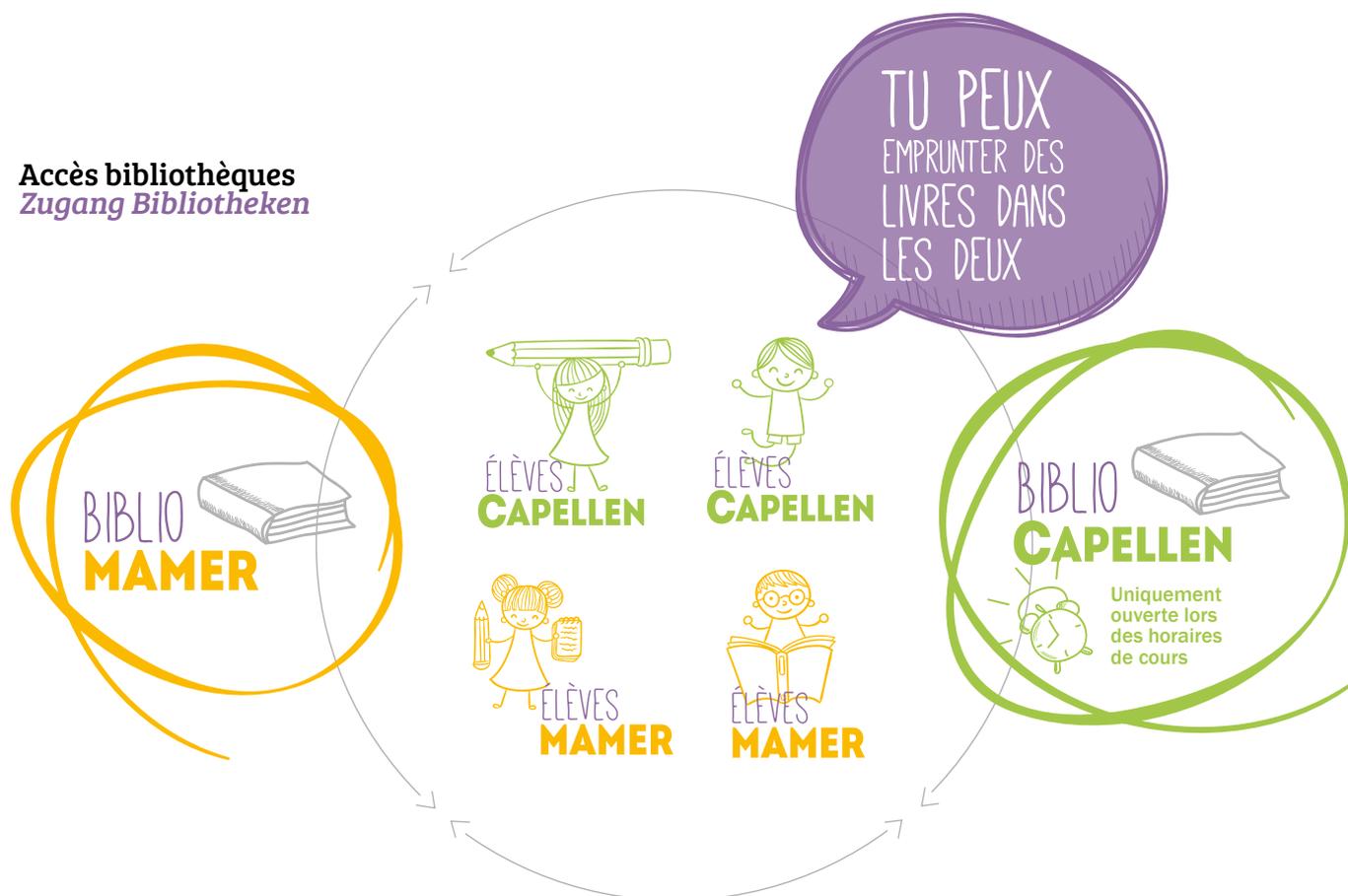
Angesichts der zentralen Rolle des Elternhauses bei der Leseförderung ist die Bibliothek in Mamer auch außerhalb der offiziellen Schulzeit geöffnet.

VIVARIO BIBLIO CROISSANT 2017

(Bibliothèque & Vivarium)
Samedi 11 novembre 2017
10h30 – 12h00



Accès bibliothèques Zugang Bibliotheken



Les bibliothécaires Die Bibliothekare

Tom CARIER (Mamer)
tom.carier@mamerschoulen.lu
T. 26395 - 622

Simone HEUSCHLING (Capellen)
simone.heuschling@mamerschoulen.lu
T. 26395 - 708

MAMER

Heures d'ouverture de la bibliothèque de Mamer pour parents et élèves en 2017-2018 :

Lundi: 13h00 – 14h00
Mercredi: 16h00 – 17h00
Samedi: 13h45 – 16h15

Pendant les vacances scolaires
la bibliothèque de Mamer est
ouverte les samedis suivants
de 13h45 à 16h15 :

Vacances de Noël
30 décembre

Vacances de Pâques
14 avril

Vacances d'été
**14 juillet / 4 août /
18 août / 1 septembre**

Tous les élèves (excepté ceux des
cycles 4.2) peuvent donc emprunter
des livres pendant les vacances
scolaires d'été.

Öffnungszeiten der Bibliothek in Mamer für Kinder und Eltern 2017-2018:

Montag: 13:00 – 14:00 Uhr
Mittwoch: 16:00 – 17:00 Uhr
Samstag: 13:45 – 16:15 Uhr

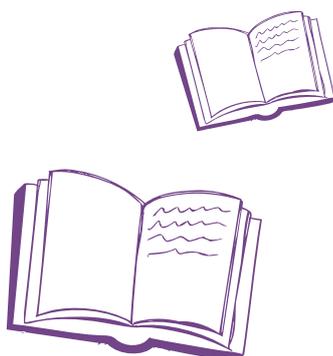
Während den Ferien hat die Bibliothek
in Mamer an folgenden Samstagen
von 13:45 bis 16:15 Uhr geöffnet:

Weihnachtsferien
30. Dezember

Osterferien
14. April

Sommerferien
**14. Juli / 4. August /
18. August / 1. September**

Alle Schüler (außer Zyklus 4.2)
können auch über die Sommerferien
hinweg Bücher ausleihen.



Vivarium



Le groupe Vivarium offre à tous les élèves de la Commune de Mamer (cycles 1-4) des ateliers scientifiques avec des animaux exotiques durant toute l'année scolaire.

Das Vivarium-Team bietet sämtlichen Schülern der Gemeinde Mamer (Zyklen 1-4) naturwissenschaftliche Workshops im Zusammenhang mit exotischen Tieren.

Ne ratez pas notre porte ouverte en novembre!

Verpassen Sie nicht unseren Tag der offenen Tür im November!

Les responsables Die Verantwortlichen

Gast WEYDERT
gast.weydert@mamerschoulen.lu

Laurent LEPAGE
laurent.lepage@mamerschoulen.lu

Vivarium TV

op www.mamerschoulen.lu
facebook.com/vivariummamer



Activités en nature Aktivitäten in der Natur



Sorties en forêt / Ausflüge im Wald



Journée de l'abeille

Au 3^e trimestre aura lieu la troisième édition de notre « Journée de l'abeille ». Les enfants du Cycle 3 plongeront dans le monde des insectes pollinisateurs en participant à différents ateliers. Environ cent mille abeilles se trouveront dans notre jardin pédagogique pour cet événement.



Bientag

Im 3. Trimester findet die 3. Ausgabe unseres „Tag der Bienen“ statt. Die Schüler des Zyklus 3 tauchen in die Welt der Bestäuberinsekten ein. Sie nehmen an diversen Workshops teil und erleben ungefähr hunderttausend fleißige Bienechen, welche zu dieser Zeit in unserem Schulgarten leben werden.

Journée de la pomme

A la rentrée 2017/2018, un nouveau projet prendra jour. Les enfants du cycle 2 découvriront pendant deux années scolaires dans le verger de la section « Natur&Èmwelt Mamer » le monde de la pomme et suivront son évolution de la floraison à la récolte. Après avoir cueilli les fruits, les élèves passeront toute une journée dans divers ateliers et apprendront à travailler les pommes (goûter, sentir, presser la pomme pour faire du jus, cuisiner de la compote, faire des pâtisseries et bricoler).

Apfeltag

Im Schuljahr 2017/2018 wird ein neues Projekt eingeweiht. Die Schüler des Zyklus 2 werden zwei Jahre lang im Obstgarten der „Natur&Èmwelt Mamer“ die Welt des Apfels entdecken, von der ersten Blüte bis zur Frucht. Nachdem die Äpfel gepflückt sind verbringen die Kinder dann einen ganzen Tag in Workshops, wo sie die Früchte bearbeiten können (schmecken, riechen, Saft pressen, Kompott zubereiten, backen und basteln).



Les Représentants des Parents d'élèves Mammerschoulen

D'Elternvertreder vun de Mammerschoulen (RePaMa)



- Le groupe RePaMa est à l'écoute des différents partenaires scolaires. Sa mission est de favoriser le dialogue à l'intérieur de la communauté scolaire.
 - Le groupe RePaMa porte un intérêt primordial à la scolarité de tous les enfants de la Commune de Mamer (Capellen, Holzem et Mamer).
 - Ses objectifs sont l'information, le conseil ainsi que le soutien aux parents à se retrouver dans le parcours scolaire, para- et périscolaire de leur(s) enfant(s).
 - Les représentants souhaitent être des interlocuteurs compétents pour tout sujet d'actualité dans le cadre de la nouvelle école fondamentale (rythmes scolaires, besoins éducatifs, santé et sécurité des enfants, charte scolaire, droits des enfants, des enseignants, du personnel d'encadrement...).
 - Le suivi et la compréhension du plan de réussite scolaire sont des défis majeurs.
 - Les 9 membres invitent les parents à s'informer, à échanger leurs expériences, à se manifester et à remplir leur rôle au sein de la communauté scolaire.
- *D'RePaMa si fir déi verschidde Partner an der Schoul do. Hier Missioun ass et den Dialog innerhalb der Schoulgemeinschaft ze ënnerstëtzen.*
 - *D'RePaMa intresséieren sech ganz besonnesch fir Scolaritéit vun alle Kanner aus der Gemeng Mamer (Kapellen, Holzem a Mamer).*
 - *Hier Objektiv sinn d'Informatioun, d'Berodung an d'Ënnerstëtzung vun den Elteren, fir sech am schouleschen an ausserschouleschen Parcours vun hire Kanner erëm ze fannen.*
 - *D'Elternvertreder wëllen e kompetenten Usprichpartner sinn fir all aktuell Themen am Kader vun der néier Grondschoul (Schoulrhythmus, éducativ Bedierfnisser, Gesondheet a Sécherheet vun de Kanner, Schoulcharta, Rechter vun de Kanner, dem Léierpersonal, de Betreier ...).*
 - *De Suivi an d'Verständnes vun „plan de réussite scolaire“ si wesentlech Erausforderungen.*
 - *Déi 9 Memberen invitéieren d'Eltere fir sech ze informéieren, hir Erfahrungen auszutauschen, sech matzedeelen an hir Roll innerhalb vun der Schoulgemeinschaft ze erfëllen.*

Vous pouvez contacter le groupe RePaMa par courriel à :
 Dir kënnt d'RePaMa ënnert dësער Adresse erreechen:
parents@mammerschoulen.lu

Élections Elternvertreter



Suivant la loi fondamentale de 2009, les représentants des parents d'élèves sont élus pour une période de deux ans. Par conséquent, des **nouvelles élections** auront lieu le **23 octobre 2017**. Nous vous invitons à poser votre Candidature et à exercer votre droit de vote.

Gemäß des neuen Gesetzes der Grundschule von 2009 werden die Elternvertreter alle zwei Jahre neu gewählt. Dieses Mal findet die Wahl am 23. Oktober 2017 statt. Wir zählen darauf, dass Sie Ihre Kandidatur einreichen und von Ihrem Wahlrecht Gebrauch machen.

Le comité

(d. g. à d.)
 Sandra FELIX
 Mireille PHILIPPE
 Biagio PAGANO, président
 Simone FRANK
 Mike SZOLLOSY
 Alexandra BERTEMES, secrétaire
 Eugénio GIORGIO GAGGIA (≠ photo)





Maisons Relais 23

Maisons Relais Mamer et Capellen ... 24

Après-midis récréatifs
Fräizäitnomëtteger..... 27

Maisons relais

MAMER CAPELLEN



Objectifs de la Maison Relais

- ▶ Fournir un encadrement éducatif de qualité aux enfants.
- ▶ Soutenir et conseiller les parents.
- ▶ Être à l'écoute.

Signification de la Maison Relais

Pour les enfants :

- une ambiance agréable, amusement, plaisir;
- bien-être, sentiment d'être accepté et respecté;
- le droit d'être enfant;
- un cadre sûr et varié;
- un endroit pour développer ses intérêts et ses talents;
- un endroit pour trouver des amis;
- un accompagnement pour les devoirs à domicile;
- des activités et des loisirs variés (sport, bricolage, jeux, musique, nature);
- la possibilité de faire des choix (jeux, camarades, activités);
- le droit de s'exprimer;
- une alimentation saine.

Pour la famille :

- coopération avec les parents;
- contacts réguliers avec le personnel éducatif;
- soutien et conseils pour des questions d'éducation;
- rencontre entre parents;
- flexibilité;
- information.

Inscriptions

Les inscriptions auprès de la Maison Relais se feront exclusivement à l'aide de plages horaires prédéfinies. La facturation se fera par modules entiers.

L'inscription par modules permet les procédures suivantes :

- inscription annuelle;
- inscription de mois en mois;
- inscription de semaine en semaine;
- inscription occasionnelle.

Maison Relais Mamer « Kinneksbond »

42, route d'Arlon
L-8210 Mamer

Elisabeth MICHAELIS,
chargée de direction
mr.mamer@arcus.lu
T. 26395 - 200
T. 691 32 35 00

Maison Relais Capellen

45, route d'Arlon
L-8310 Capellen

Diana MENZEL,
chargée de direction
mr.capellen@arcus.lu
T. 26395 - 800
T. 691 40 23 90





Lu + Me + Ve
Mo + Mi + Fr
 7:00 – 8:00
 11:30 – 14:00
 16:00 – 19:00

Ma + Je
Di + Do
 7:00 – 8:00
 11:30 – 19:00

La Maison Relais fonctionne également pendant les vacances scolaires de 7h00 – 19h00, mais reste fermée les jours fériés légaux.

Während den Schulferien hat die „Maison Relais“ von 7:00 – 19:00 Uhr geöffnet, an gesetzlichen Feiertagen bleiben sie geschlossen.

Ziele der „Maison Relais“

- ▶ Qualitativ hochwertige, erzieherische Arbeit mit Kindern;
- ▶ eine Unterstützung für die Eltern;
- ▶ für jeden ein offenes Ohr.

Bedeutung der „Maison Relais“

Für die Kinder:

- nettes Ambiente, Spaß und Freude;
- Gefühl von Geborgenheit, Wohlfühlen, akzeptiert und respektiert werden;
- Kind sein dürfen;
- ein sicheres und abwechslungsreiches Umfeld;
- ein Ort, um Fähigkeiten und Interessen auszubauen;
- ein Platz, um Freundschaften zu knüpfen;
- Hilfe bei den Hausaufgaben;
- abwechslungsreiche Freizeitaktivitäten (Sport, Basteln, Spielen, Musik, Natur);
- Möglichkeiten wählen (Spiel, Kameraden, Aktivitäten);
- Mitbestimmung der Kinder (z. B. Raumgestaltung);
- seine eigene Meinung kundtun dürfen;
- gesunde Ernährung.

Für die Familie:

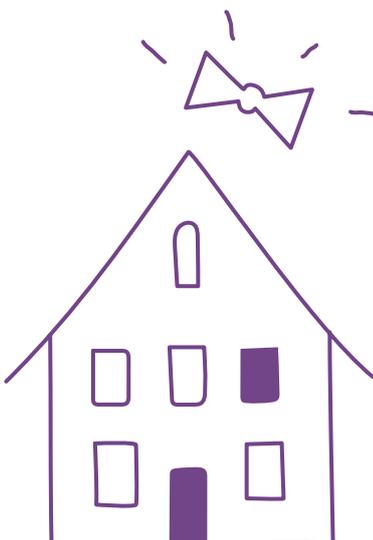
- Zusammenarbeit mit den Eltern;
- Ansprechpartner für die Eltern;
- eventuelle pädagogische Unterstützung, Beratung;
- Elternaustausch, Elternabend;
- Flexibilität;
- Information.

Einschreibung

Alle Einschreibungen in der „Maison Relais“ werden mittels vordefinierten Modulen durchgeführt. Die Berechnung erfolgt dann anhand von ganzen Modulen.

Die Einschreibung anhand von Modulen erlaubt folgende Varianten:

- ganzjährige Einschreibung;
- monatliche Einschreibung;
- wöchentliche Einschreibung;
- gelegentliche Einschreibung.



Maisons relais (suite)

La participation financière est réglée par le système « chèque-service accueil »

Les parents qui désirent bénéficier du chèque-service doivent y adhérer auprès de l'Administration communale de leur résidence. Une carte d'adhésion personnalisée leur est délivrée. L'adhésion est gratuite et est valable pour une durée de 12 mois.

Le bureau de population de notre commune se tient à votre entière disposition pour toute question supplémentaire concernant les formalités d'adhésion au « chèque-service accueil » (T. 31 00 31 - 51 / 31 00 31 - 55).

Documents à présenter :

Le certificat de la CNPF qui atteste le versement des allocations familiales; et pour bénéficier d'une réduction supplémentaire prenant en compte la situation de revenu: soit le bulletin d'impôt le plus récent; soit les trois fiches mensuelles de rémunération les plus récentes accompagnées d'un certificat attestant que le déclarant n'est pas soumis à l'obligation d'effectuer une déclaration d'impôt. En l'absence de ces données, l'opérateur devra facturer les montants maxima.

Die finanzielle Beteiligung erfolgt über das System „chèque-service accueil“

Eltern, die vom „chèque-service“ Gebrauch machen wollen, müssen ihre Kinder bei der Gemeindeverwaltung ihres Wohnorts anmelden. Ein individueller Ausweis wird Ihnen ausgehändigt. Die Einschreibung ist kostenlos und für 12 Monate gültig.

Sollten Sie Fragen zu den Einschreibeformalitäten haben, das Einwohnermeldeamt unserer Gemeinde steht Ihnen für weitere Auskünfte gerne zur Verfügung (T. 31 00 31 - 51 / 31 00 31 - 55).

Folgende Dokumente sind vorzulegen:

Eine Bescheinigung der CNPF betreffend die Auszahlung des Kindergeldes; und, um in den Genuss einer zusätzlichen Ermäßigung aufgrund der finanziellen Situation des Haushaltes zu kommen entweder die Kopie des letzten Steuerbescheides; oder die drei letzten monatlichen Gehaltsabrechnungen. Ohne diese Unterlagen werden die Höchstbeträge in Rechnung gestellt.

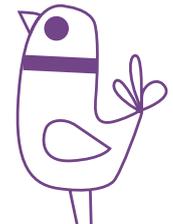
Chèque-service

Vous trouvez plus de détails sur le système « chèque-service accueil » sur :

www.mamerschoulen.lu
www.kannerbetreuung.lu
www.accueilenfant.lu
www.arcus.lu



ou directement auprès des Maisons Relais de Mamer et Capellen.



Fräizäitnomëtteger *Après-midis récréatifs*





Parascolaire 28

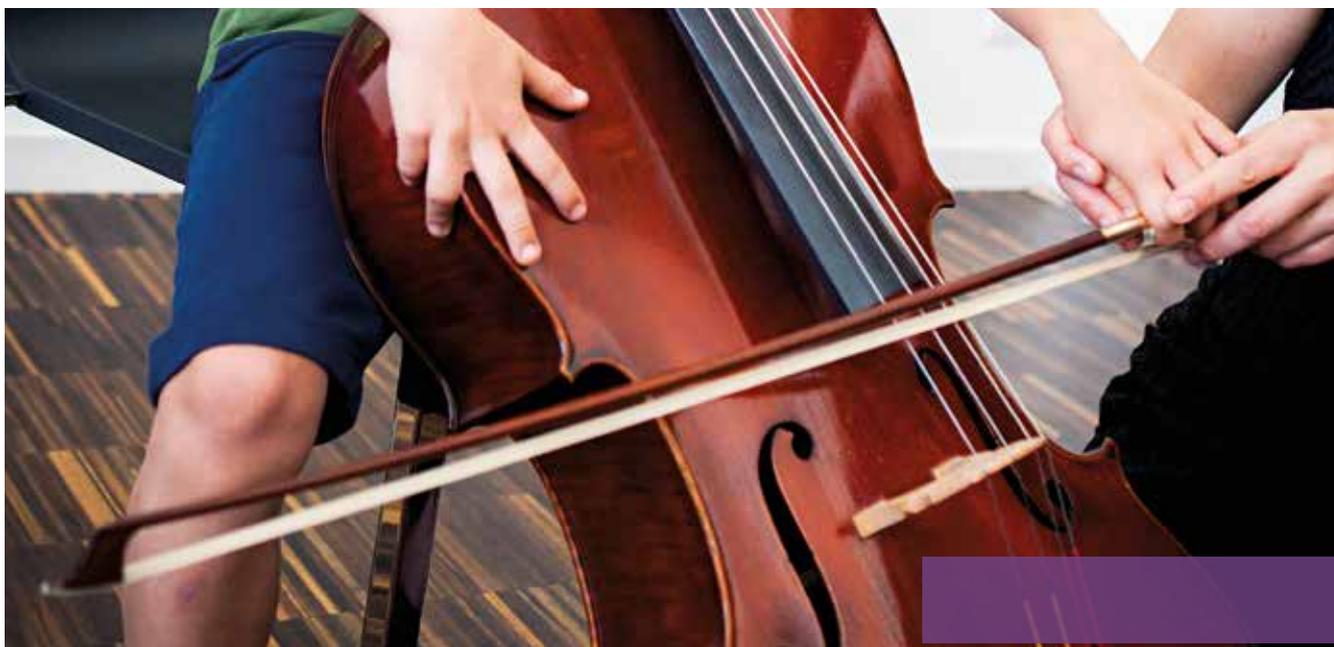
Ecole de musique
Musikschule 29

Cours d'éducation physique
 et de natation
Turn- und Schwimmunterricht 30

LASEP
 Ligues des associations sportives
 de l'enseignement primaire 30

Art à l'école 30

Ecole de musique Musikschule



En collaboration avec l'UGDA, l'Administration communale de Mamer organise annuellement des cours de formation musicale, instrumentale et chorale. Les cours se déroulent dans le Centre Culturel « Kinneksbond » à Mamer.

Les formulaires d'inscription aux cours de musique sont disponibles au début de l'année dans le « Gemengebuet » et sur notre site mamer.lu sous format PDF.

Depuis l'année scolaire 2016/2017, les prestations du « chèque-service accueil » pour l'enseignement musical ne sont plus allouées dans leur forme initiale, mais sont remplacées par une nouvelle prestation, dénommée « aide étatique pour subvenir au minerval de l'enseignement musical allouée » directement par le Ministère de la Culture.

Pour tout renseignement supplémentaire, vous pouvez vous adresser au commissariat à l'enseignement musical par téléphone au 247 - 86638, ou visitez le site www.gouvernement.lu/enseignement-musical où vous trouverez aussi la demande d'aide étatique.

In Zusammenarbeit mit der UGDA organisiert die Gemeindeverwaltung Mamer jährlich Musik-, Instrumenten und Gesangskurse. Der Unterricht wird im Kulturzentrum „Kinneksbond“ in Mamer angeboten.

Die Einschreibeformulare für die Musikurse sind Anfang des Jahres im Gemeindeblatt enthalten sowie im PDF-Format auf der Internetseite der Gemeinde mamer.lu erhältlich.

Seit dem Schuljahr 2016/2017 können die Leistungen der „chèques service accueil“ nicht mehr für den Musikunterricht in Anspruch genommen werden. Es gibt eine neue staatliche Hilfe, die „aide étatique pour subvenir au minerval de l'enseignement musical“ heißt und direkt vom Kulturministerium zugewiesen wird.

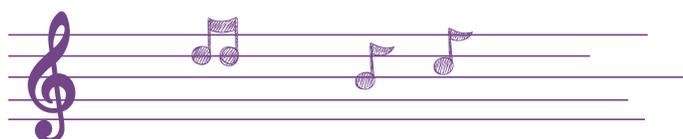
Für alle weiteren Fragen zur staatlichen Hilfe wenden Sie sich direkt an das „Commissariat à l'enseignement musical“ unter der Telefonnummer 247 - 86638 oder Sie besuchen die Webseite www.gouvernement.lu/enseignement-musical auf der sich auch das Antragsformular für die staatliche Hilfe befindet.

Responsible Verantwortlicher

Pour tout renseignement supplémentaire, veuillez contacter :

Für nähere Informationen, setzen Sie sich bitte in Kontakt mit:

Claude LENTZ
T. 31 00 31 - 45
clentz@mamer.lu



Cours d'éducation physique et de natation

Turn- und Schwimmunterricht

Les élèves qui seront formellement libérés de la participation à la leçon de natation ou à la leçon d'éducation physique devront assister à ces leçons assis, respectivement sur le banc latéral de la piscine et de la salle d'éducation physique, conformément aux instructions ministérielles retenues dans le plan d'études. Les élèves non participants sont en outre tenus de prêter attention aux explications données par l'enseignant afin de mieux pouvoir suivre le cours à partir du moment où ils pourront participer normalement aux activités programmées.

Kinder, die begründet nicht am Turn- und Schwimmunterricht teilnehmen können, müssen obligatorisch in der Schwimm- respektiv Turnhalle anwesend sein und den ihnen angewiesenen Platz einnehmen. Sie müssen aufmerksam den Ausführungen der zuständigen Lehrkräfte zuhören, so dass sie am nächstmöglichen Turn- oder Schwimmunterricht problemlos teilnehmen können.

LASEP

Ligue des associations sportives de l'enseignement primaire

Des activités sportives sont organisées par la LASEP pour les enfants des classes primaires et préscolaires. Les détails de l'organisation seront communiqués aux élèves après la rentrée. Les activités se tiennent au Hall sportif « Kinneksbond » à Mamer.

Die LASEP organisiert Sportaktivitäten für die Kinder der Primärklassen und des Vorschulunterrichts. Die Einzelheiten der Organisation werden den Kindern nach Schulbeginn mitgeteilt. Diese Aktivitäten finden in der Sporthalle „Kinneksbond“ in Mamer statt.

Art à l'école

La Commission des Affaires culturelles continuera à proposer des ateliers « d'Art à l'école » après l'école en semaine. Abordant l'art à travers diverses techniques (dessin, peinture, sculpture, modelage...), les ateliers cibleront avant tout la créativité des enfants.

L'offre sera élargie à des ateliers de créativité consacrés à des thèmes spécifiques (éveil musical, création de cartes postales, ateliers de peinture pour enfants...). Ces ateliers se dérouleront pendant certaines journées de l'année.

Die Kulturkommission wird auch weiterhin an verschiedenen Wochentagen nach Schulschluss die „Art à l'école“ Aktivitäten anbieten. Die Kunst wird in ihrer ganzen Vielfalt bearbeitet (zeichnen, malen, Skulptur- und Tonarbeiten...), um so die Kreativität der Kinder zu fördern.

Das Angebot wird erweitert durch Kreativitätskurse, die bestimmten Themenbereichen gewidmet sind (Herstellung von Postkarten, Malateliers für Kleinkinder, Einführung in die Musik...). Diese Kreativitätskurse finden während dem Schuljahr an verschiedenen Tagen statt.



Responsable Verantwortlicher

Daniel CASOLI, instituteur / Lehrer
daniel.casoli@mamerschoulen.lu

Séances LASEP

à partir du 26 septembre 2017
au Hall sportif « Kinneksbond » (Mamer) :

Préscolaire

jeudi 13h30 – 14h30

Cycle 2

mardi 13h30 – 14h30

Cycles 3 + 4

mardi 14h30 – 15h30



Responsable Verantwortlicher

La Commission des Affaires culturelles
Die Kulturkommission



Activités 2016–2017 31

Classes de neige <i>Schneeklassen</i>	32
Classes aventure <i>Erlebnisklassen</i>	33
Journée sportive <i>Schoulsportdag</i>	34
Journée de l'arbre <i>Dag vum Bam</i>	35
Fête de la musique <i>Museksfest</i>	36
Fête de l'école <i>Schoulfest</i>	37
Activités pédagogiques <i>Pädagogische Aktivitäten</i>	38

Classes de neige *Schneeklassen*



Un séjour des classes de neige pour les élèves du cycle 4.1 aura lieu au 2^e trimestre de l'année 2017-2018. (Photos : Classes de neige 2016-2017 à St. Nicolas La Chapelle)

Die Reise der Schneeklassen des Zyklus 4.1 findet im 2. Trimester 2017 statt. (Fotos: Schneeklassen 2016-2017 in St. Nicolas La Chapelle)



Classes aventure *Erlebnisklassen*

Un séjour des classes aventure pour les élèves du cycle 3.2 aura lieu à la fin de l'année scolaire 2017-2018. (Photos: classes aventure 2016-2017 à Xonrupt)

Der Erlebnisaufenthalt des Zyklus 3.2 findet am Ende des Schuljahres 2017-2018 statt. (Fotos: Erlebnisklassen 2016-2017 in Xonrupt)



Schulsportdag *Journée Sportive*



Dag vum Bam *Journée de l'arbre*



Fête de la musique *Museksfest*



Schoulfest *Fête de l'école*

MAMER
CAPELLEN



Activités pédagogiques *Pädagogische Aktivitäten*



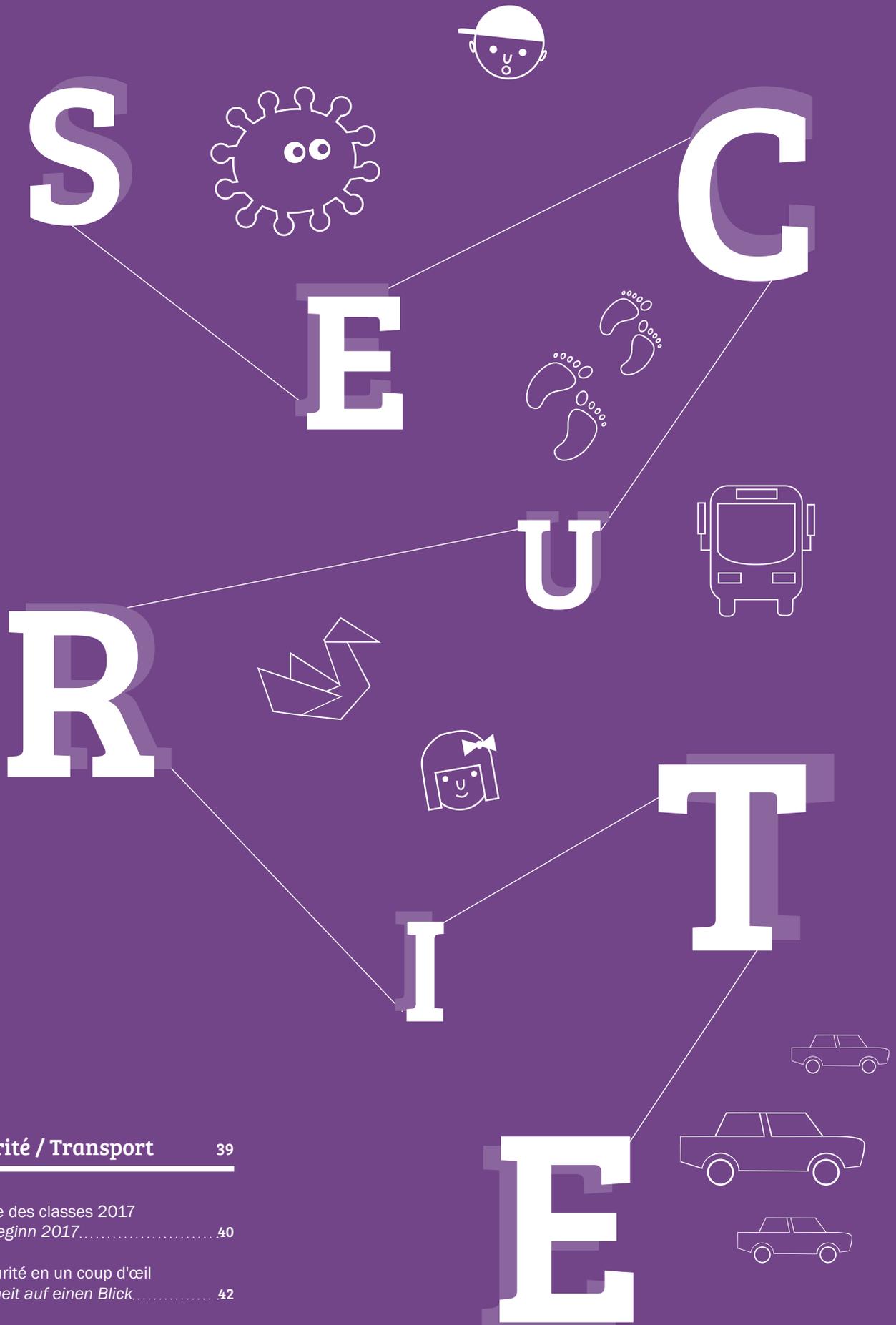
Atelier jardin



Atelier pompiers



Atelier créatif



Sécurité / Transport 39

Rentrée des classes 2017
Schulbeginn 2017..... 40

La sécurité en un coup d'œil
Sicherheit auf einen Blick..... 42

Transport scolaire (Pedibus)
Schultransport (Pedibus)..... 43

Transport scolaire (Bus)
Schultransport (Bus)..... 44

Rentrée des classes 2017

Schulbeginn 2017



Attention, enfants sur la voie publique

Comme tous les ans à la mi-septembre, des milliers d'élèves reprennent le chemin de l'école. Surtout les petits « nouveaux » méritent une attention toute particulière. Ils ont tout juste atteint l'âge de six ans et ne connaissent pas encore les dangers de la circulation. Pour eux tout est nouveau et fascinant, leur manque d'attention aux dangers de la rue est flagrant. Une prudence particulière est conseillée aux automobilistes à partir du 15 septembre, grande journée de la rentrée.

Le rôle des parents

Les parents jouent un rôle primordial. Ils sont considérés comme un modèle à suivre. Il est de leur devoir de sensibiliser les enfants aux dangers de la rue.

Voici quelques tuyaux :

- Commencez le plus tôt possible à habituer votre enfant à la circulation.
- Faites plusieurs fois le chemin de l'école ensemble et expliquez à votre enfant les dangers éventuels.

- Expliquez lui de toujours marcher sur le trottoir (c'est le seul endroit où il se trouve en sécurité).
- Le chemin le plus court n'est pas forcément le chemin le plus sûr : s'il n'y a pas de passage pour piétons, rappelez la règle d'or : s'arrêter au bord de la rue, regarder vers la gauche, vers la droite, jusqu'à ce qu'il n'y ait plus de voitures en vue, puis traverser.
- Rendez votre enfant bien visible ! Posez des bandes réfléchissantes sur ses vêtements et sur son cartable afin qu'il soit mieux perçu dans le noir et dans la pénombre.
- Si vous amenez vos enfants à l'école en voiture, respectez les règles du code de la route (ne pas stationner sur les passages pour piétons, sur les trottoirs...). Faites en sorte que votre enfant descende toujours de la voiture du côté du trottoir.
- N'attendez pas du côté opposé de la rue : dans l'euphorie de vous revoir l'enfant risque de traverser, sans prendre les précautions nécessaires.

Voici les principales règles pour le transport d'enfants en voiture :

- Un enfant de moins de 3 ans doit toujours prendre place dans un siège spécial pour enfant (attention : un siège où l'enfant est assis dos à la route est interdit si le siège passager avant est équipé d'un airbag et que celui-ci est activé).
- Un enfant âgé entre 3 et 11 ans ne peut prendre place sur le siège passager que s'il utilise un siège qui correspond à sa taille et son poids.
- Les enfants qui mesurent plus de 150 cm n'ont plus besoin de siège spécial mais doivent porter la ceinture de sécurité standard.
- Sur les sièges à l'arrière d'une voiture les enfants doivent également prendre place dans un siège pour enfants. La Sécurité Routière recommande d'utiliser pour chaque trajet le siège pour enfants sur le siège arrière, les ceintures de série sont conçues pour la taille d'un adulte et peuvent – en cas d'accident – causer de graves blessures chez l'enfant.



A l'achat d'un siège pour enfant il faut vérifier si le siège :

- correspond à l'âge, respectivement au poids de l'enfant.
- est homologué et répond à la norme européenne de sécurité ECE R44.
- se prête à l'installation dans votre voiture.
- peut se fixer à l'aide des ceintures de série.

Mais seul l'achat d'un siège ne contribue pas à la sécurité de votre enfant. Encore faut-il veiller à l'utiliser de façon conséquente – même sur les trajets les plus courts.

Les enfants, nouveaux piétons sans expérience :

Une fois dans la rue, il existe des règles à suivre.

- Le trottoir est la seule zone de sécurité où l'enfant peut marcher.
- Toujours marcher sur le trottoir du côté le plus sûr, c'est-à-dire vers les maisons et les jardins.

- S'il n'y a pas de trottoir ni sur le côté gauche ni sur le côté droit, prendre le côté gauche.
- Le plus sûr est de traverser la rue où il y a des feux de signalisation (vert signifie traverser, rouge signifie s'arrêter) et un passage pour piétons protégé.
- Si l'enfant doit traverser dans une zone non protégée il est impératif qu'il adapte un comportement de sécurité adéquat : regarder attentivement à gauche ensuite à droite et ensuite traverser, uniquement s'il n'y a plus de voitures en vue.

La Police est présente :

La Police assure la sécurité des enfants sur le chemin de l'école. Ainsi en vue de la rentrée, certains véhicules de patrouille arborent le graphisme «ATTENTION – RENTREE – SCOLAIRE». Pour la rentrée, la Police assure la sécurité de vos enfants!

Elle est présente à la fois pour :

- protéger les jeunes sur le chemin de l'école;

- prendre contact avec les enseignants et les parents.

La Police assurera une présence quotidienne auprès des différents établissements scolaires lors des premières semaines de cours. Ces actions seront répétées régulièrement tout au long de l'année scolaire dans le cadre des activités préventives de la police de proximité.

Une attention particulière sera axée sur le stationnement mettant en péril les écoliers et au non respect du port de la ceinture de sécurité.

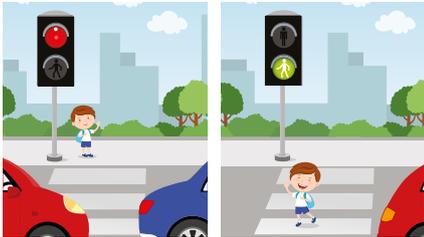
Des contrôles répressifs fixés pour les premières semaines de la rentrée aux abords des établissements scolaires viseront à priori :

- l'excès de vitesse;
- le non port de la ceinture de sécurité;
- et l'usage illégal du téléphone portable.

Au-delà de la sécurité des enfants sur le chemin de l'école, la Police contrôle subsidiairement le permis de conduire des automobilistes. ... pour que la rentrée scolaire se passe en toute sécurité !

La sécurité en un coup d'œil

Sicherheit auf einen Blick



La ceinture ou le siège pour enfants! Même pour les trajets les plus courts!

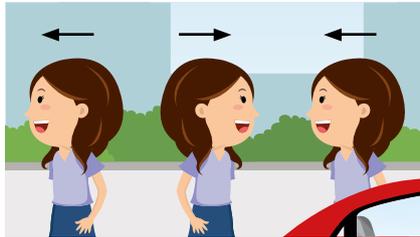
En voiture, il faut toujours être attaché, soit avec la ceinture, soit dans le siège pour enfants.

- Le siège pour enfants est obligatoire pour les enfants qui mesurent moins de 150 cm.
- Un enfant âgé entre 3 et 11 ans ne peut prendre place sur le siège passager que s'il utilise un siège pour enfant qui correspond à sa taille et son poids.

Sicherheitsgurt oder Kindersitz! Auch für die kurzen Fahrten!

Im Auto muss man immer angeschnallt sein, entweder mit dem Gurt oder im Kindersitz.

- Der Kindersitz ist für Kinder bis 150 cm vorgeschrieben.
- Ein 3 bis 11-jähriges Kind kann nur in einem für seine Größe und seinem Gewicht entsprechendem Kindersitz auf dem Beifahrersitz mitgeführt werden.



Gauche, droite, gauche...

- Je marche toujours du côté sûr du trottoir, loin des voitures.
- Je traverse la rue au passage pour piétons: au rouge je dois m'arrêter, au vert je peux marcher. S'il n'y a pas de feux de circulation, je regarde à gauche, à droite et encore une fois à gauche avant de traverser la rue.
- S'il n'y a pas de passage pour piétons, j'attends à la ligne de vue, où je vois bien la chaussée et où les automobilistes m'aperçoivent. Ensuite gauche, droite, gauche.

Links, rechts, links...

- Ich gehe immer auf der sicheren Seite des Bürgersteigs, weit weg von den Autos
- Ich überquere die Straße am Fußgängerstreifen: bei Rot bleibe ich stehen, bei Grün darf ich gehen. Sind keine Verkehrsampeln vorhanden, schaue ich nach links, nach rechts und nochmal nach links bevor ich die Straße überquere.
- Ist kein Fußgängerstreifen vorhanden, bleibe ich dort stehen, wo ich die Straße überschauen kann und die Autofahrer mich sehen können. Danach links, rechts, links...

Appel aux parents - Donnez l'exemple

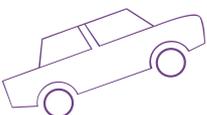
Sensibilisez votre/vos enfant(s) aux dangers de la route.

- Faites plusieurs fois le chemin de l'école ensemble.
- Expliquez à votre/vos enfant(s) les règles élémentaires de la circulation.
- Respectez vous-même les règles du Code de la route: ne pas stationner sur les passages pour piétons, sur les trottoirs...
- Faites en sorte que votre enfant monte et descende toujours de la voiture du côté du trottoir.
- N'attendez pas du côté opposé de la rue.

Aufruf an die Eltern - Gehen Sie mit gutem Beispiel voran!

Machen Sie ihre Kinder auf die Gefahren der Straße aufmerksam.

- Gehen Sie den Schulweg mehrmals gemeinsam ab.
- Erklären Sie ihren Kindern die wesentlichen Verkehrsregeln.
- Beachten auch Sie die Verkehrsregeln: halten Sie nicht auf den Fußgängerstreifen oder auf dem Bürgersteig...
- Beachten Sie, dass ihr Kind immer zur Seite des Bürgersteigs aus dem Auto ein- und aussteigt.
- Warten Sie nicht auf der gegenüberliegenden Straßenseite



Soyez visibles!

Je pose des bandes réfléchissantes sur mes vêtements et sur mon cartable et je porte gilet de sécurité pour que les automobilistes m'aperçoivent plus aisément dans le noir.

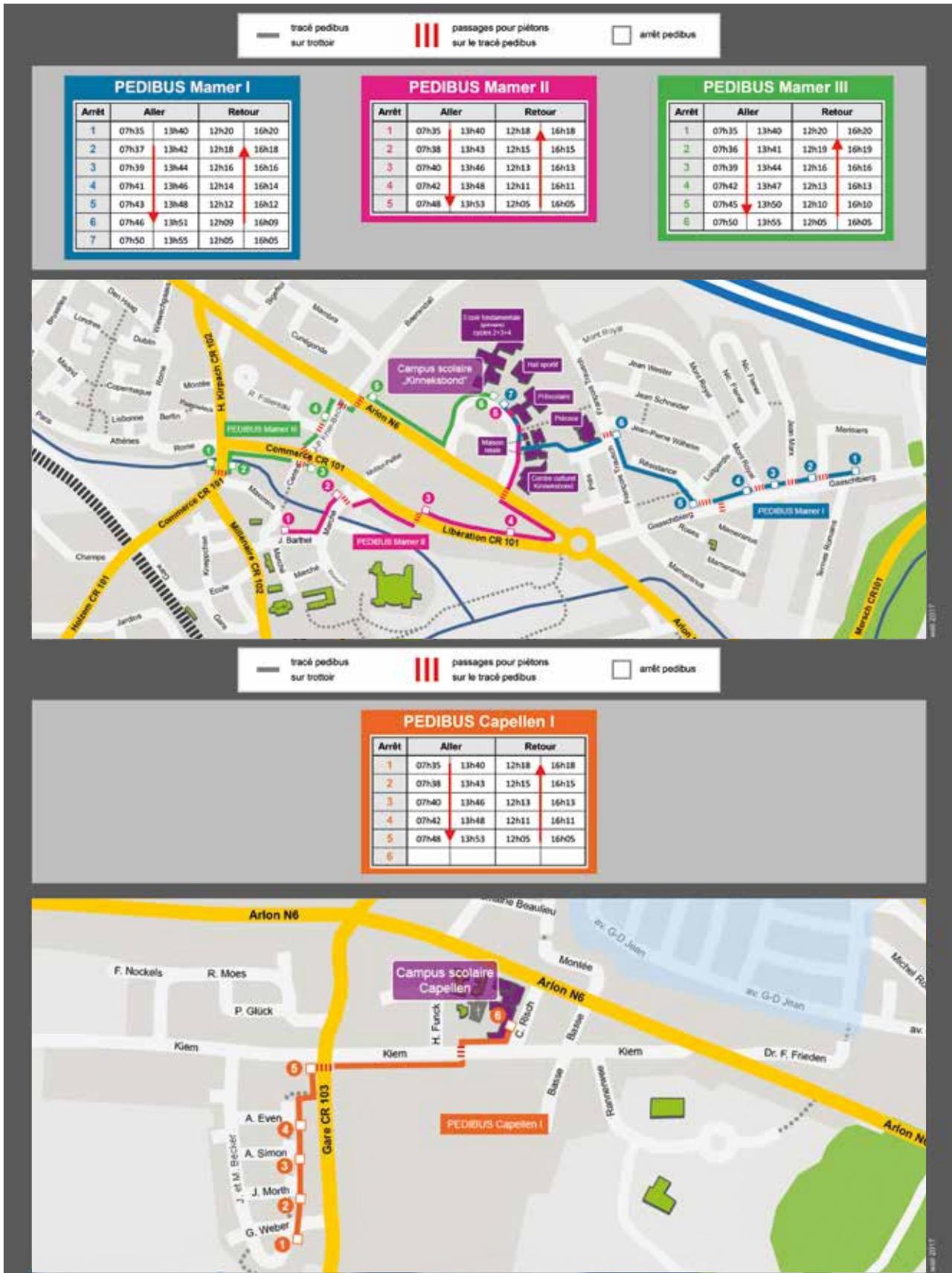
Seid sichtbar!

Ich klebe vreflektierende Bänder auf meine Kleidung und auf meine Schultasche und ich ziehe eine Sicherheitsweste über, damit mich die Autofahrer im Dunkeln besser sehen.

Transport scolaire (Pedibus)

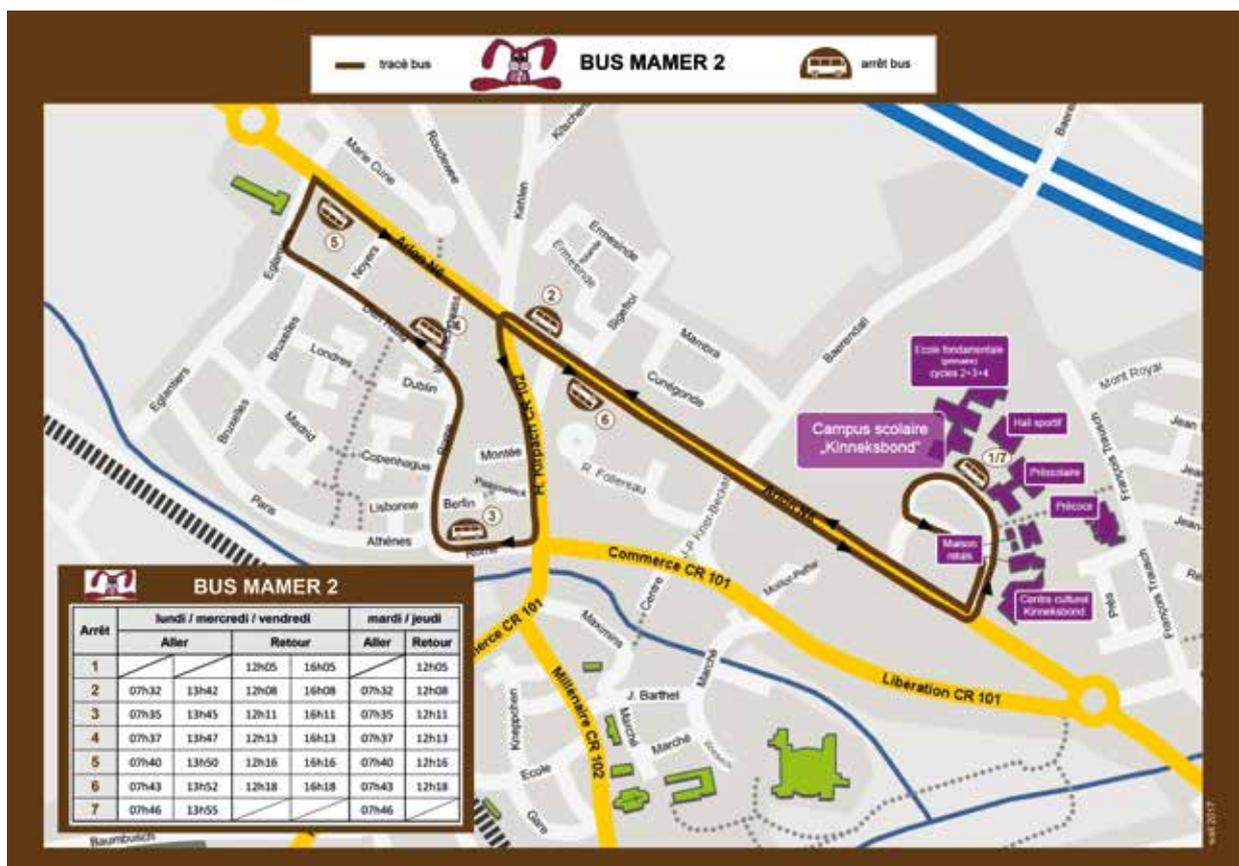
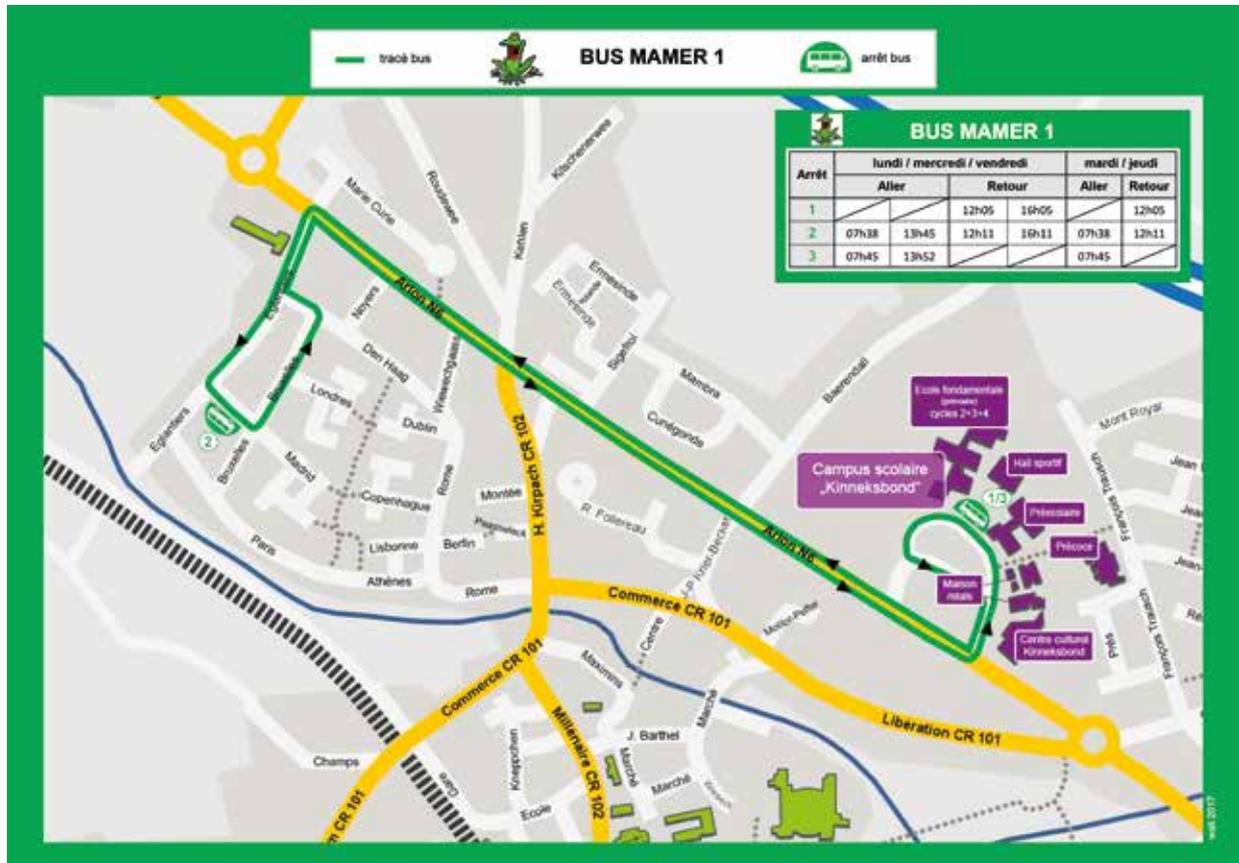
Schultransport (Pedibus)

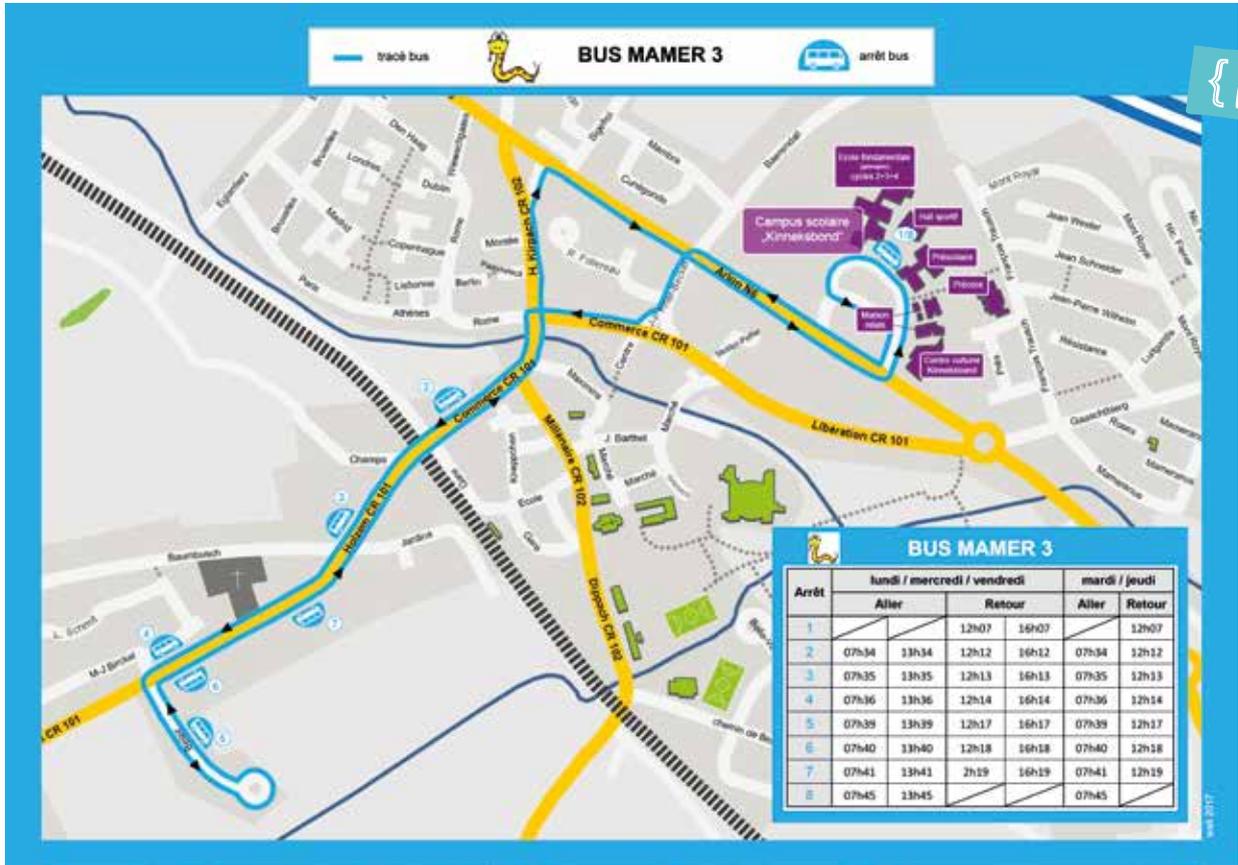
Le pedibus a tout d'un bus traditionnel sauf un moteur. *Beim Pedibus handelt es sich um einen Bus ohne Motor.*



Transport scolaire (Bus)

Schultransport (Bus)



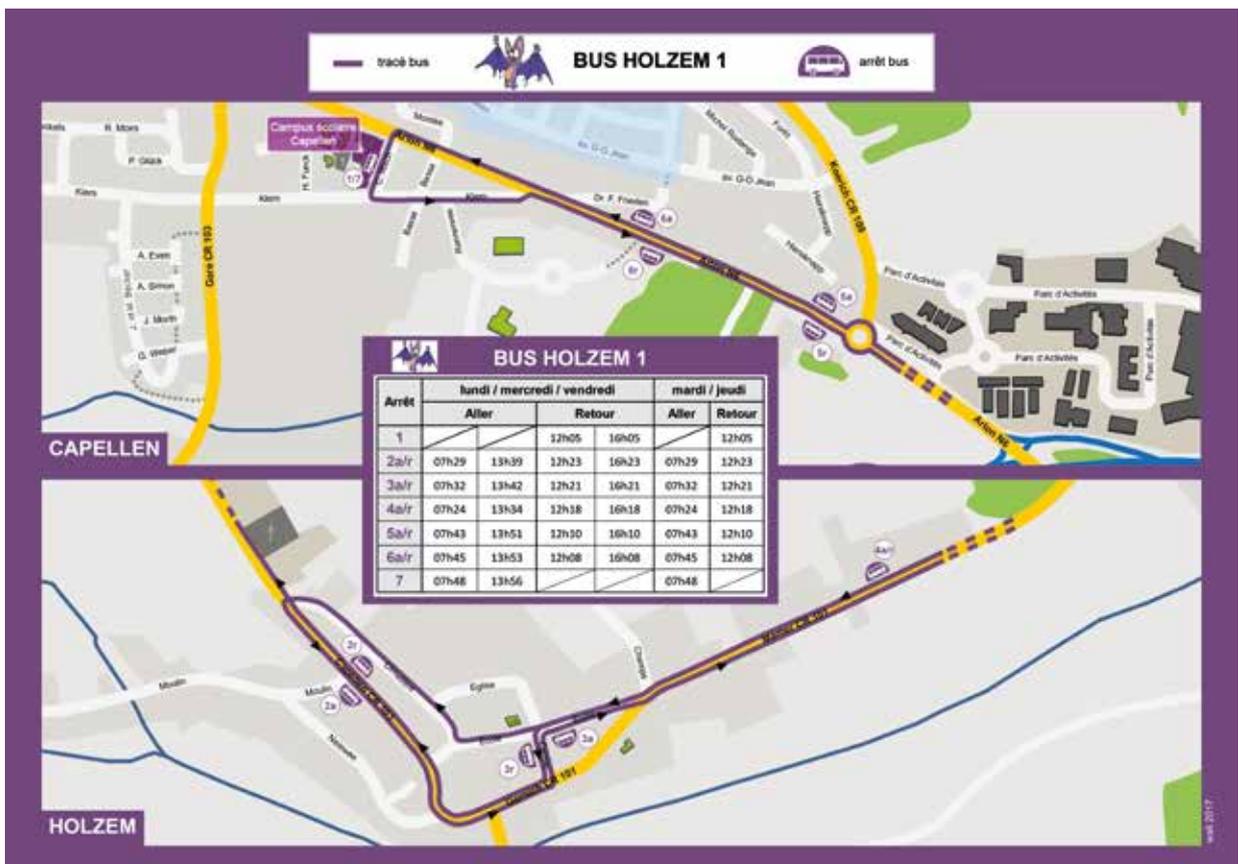


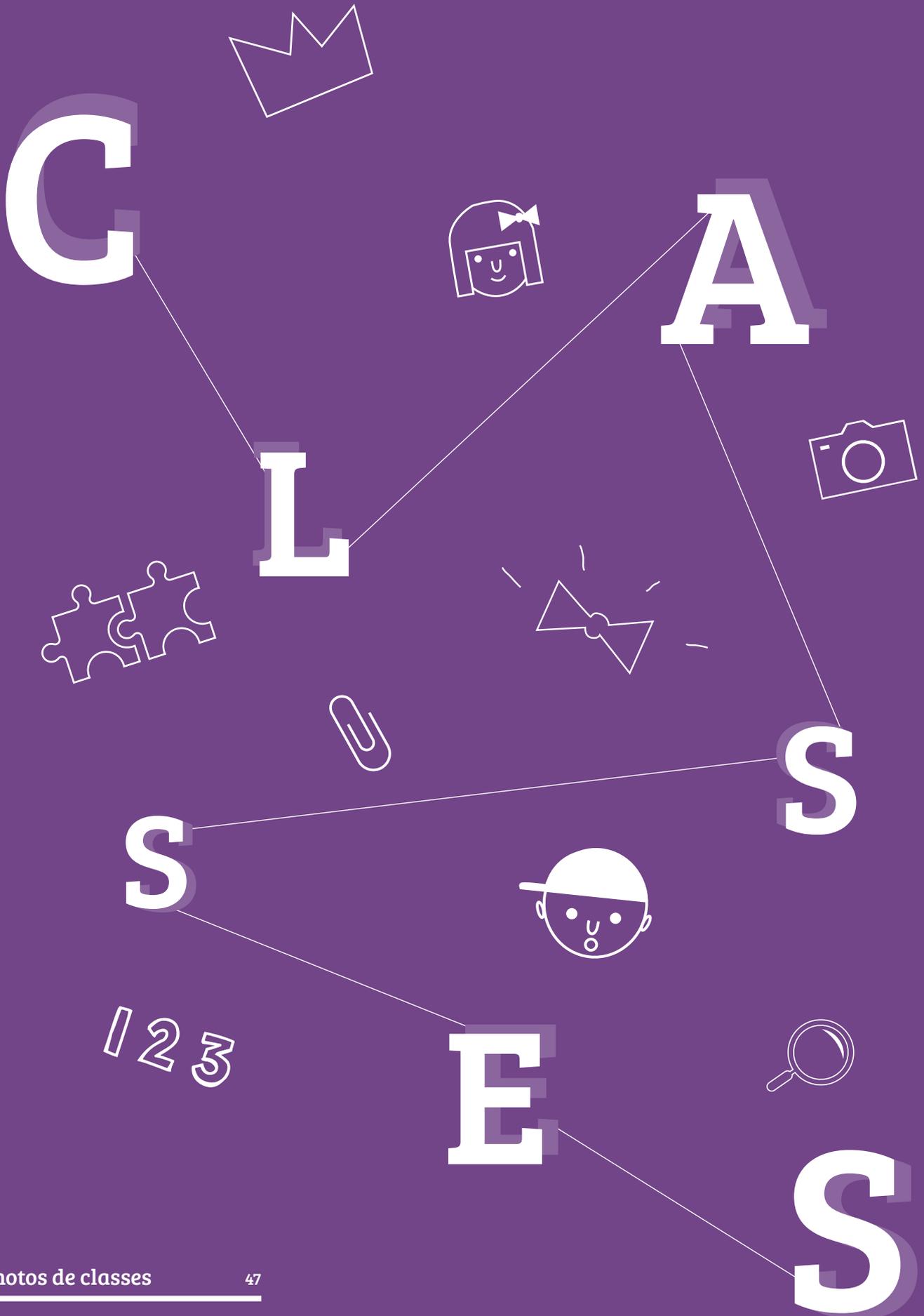
{ NEW }



{ NEW }

Transport scolaire Bus (suite)
Schultransport Bus





Photos de classes 47

Classes scolaires 2016-2017
 Schulklassen 2016-2017.....48

Classes scolaires 2016–2017

Schulklassen 2016–2017

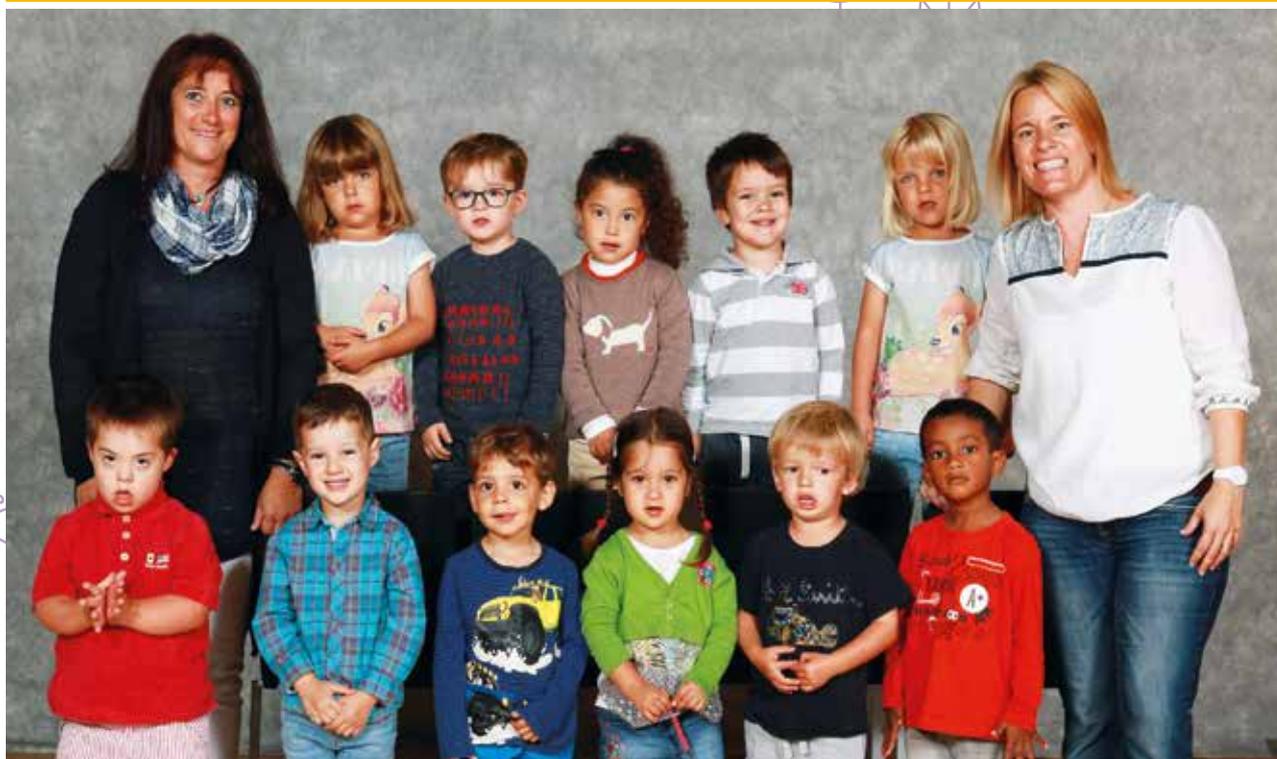
Précoce A - Anouk MORBY / Tanja ZAHLES



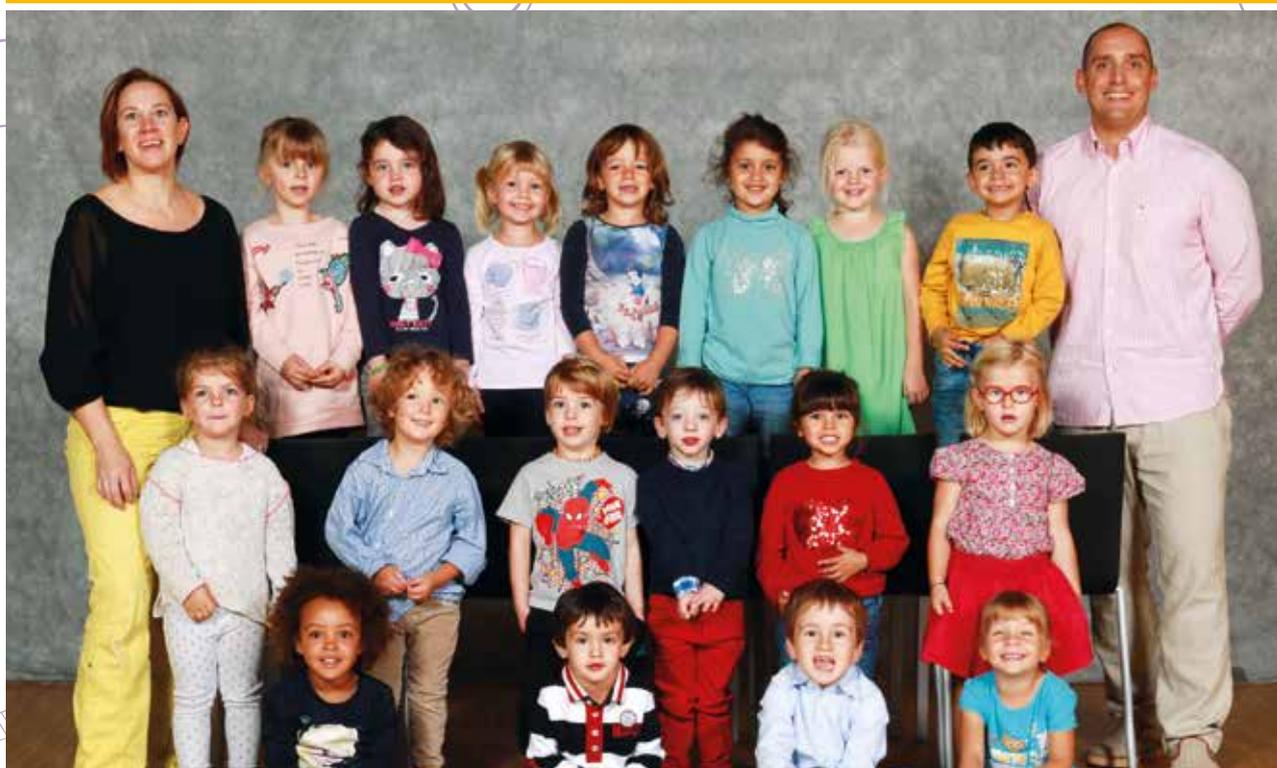
Précoce B - Annie ESCHETTE / Sandy DAUPHIN / Bianca GRIESER



Précoce C - Nancy BRAUN / Claudine KREMER



Précoce D - Catherine WITRY / Christian WULFF



Précoce E - Sandy HOSCHIED / Serge WOJSISCHOWSKI



Précoce F - Stéphanie WELBES / Sandra MERGEN / Françoise WEYDERT



Préscolaire A - Christiane DE LA HAMETTE / Célia DA SILVA PINTO



Préscolaire B - Nathalie DARNE



Précolaire C - Liette COLLE / Audrey LEHNERS



Précolaire D - Michèle FELLER



Précolaire E - Taiga ZEIEN



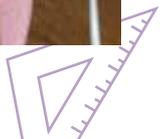
2 3

COOL

Précolaire F - Michèle PERL



BIC





Précolaire G - Cristina PEZZOLI



Précolaire H - Annick STRAUS



Précolaire I - Leslie PEZZOLI



2 3

COOL

Précolaire J - Nathalie SCHOLTES



BIC

2.1 A - Tom CARIER



2.1 B - Carole FELLER



2.1 C - Anne BRUCHER



2.1 D - Anouk SIMON





2.1 E - Guy LEPAGE



2.1 F - Gilles NEIENS



2.2 A - Pascale TAPPELLA / Stéphanie SCHMIT



2.2 B - Patrice GILLEN





2.2 C - Eric JUNGBLUTH



2.2 D - Corinne COLLE



2.2 E - Anja DZIAKDEK



2.2 F - Stéphanie BINTENER / Sandy JEMMING





3.1A - Marcelle MARX



3.1 B - Laurent LEPAGE / Carole FRIESEISEN



3.1 C - Christian BOUR



3.1 D - Tanja BREDEN



3.1 E - Giovanna GIANNINI



3.2 A - Luc OLINGER



3.2 B - Danièle REUTER



3.2 C - Julie BOVE





3.2 D - Cathy MEYER / Daisy SERVAIS / Lisy DOCKENDORF



3.2 E - Lynn WAGNER



3.2 F - Carole SOMMAVILLA



4.1 A - Gilles BRAAS / Gast WEYDERT / Emmanuelle SEIWERATH





4.1 B - Bianca GLODT



4.1 C - Carole KAUTH



4.1 D - Maryse BADEN / Nathalie FRATONI



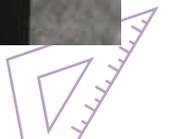
2 3

COOL

4.2 A - Daniel CASOLI



BIC





4.2 B - Julie DECKER



4.2 C - Amira SAYED



4.2 D - Joëlle HEIN



4.2 E - Mike STILETTO





Partenaires 72

Lycée Josy Barthel Mamer73

Associations des parents
d'élèves de Mamer et Capellen
APEM & APECH
Elternvereinigungen 76

Lycée Josy Barthel Mamer



Offre scolaire du « Mamer Lycée »

Enseignement secondaire classique	Enseignement secondaire technique			
	Régime technique		Régime de la formation de technicien	Régime professionnel
Sections A, B, C, D, G Latine & Moderne	Technique générale	Professions de santé	Génie civil	Bâtiment
Diplôme de fin d'études secondaires classiques	Diplôme de fin d'études secondaires techniques		Diplôme de technicien	DAP/ CCP
1 ^e	13 ^e	/	13 ^e	/
2 ^e	12 ^e	/	12 ^e	12 ^e
3 ^e	11 ^e	11 ^e	11 ^e	11 ^e
4 ^e	10 ^e	10 ^e	10 ^e	10 ^e
5 ^e	9 ^e	9 ^e	9 ^e	9 ^e
6 ^e	8 ^e	8 ^e	8 ^e	8 ^e
7 ^e	7 ^e	7 ^e	7 ^e	7 ^e

À partir de 2018-2019 dans le régime technique :
La nouvelle section A3D (Architecture, design et
développement durable)

L'année scolaire 2016 - 2017 au « Mamer Lycée »



Classe de neige à Hinterglemm/Autriche



Theaterowend



Remise des prix aux élèves méritants



Josy Helps : Chèque pour l'Association Luxembourg Alzheimer



Josy Helps : Soirée marocaine



Expédition „Mérite Jeunesse“



Les classes de 7ème à l'opéra

2, rue Gaston Thorn
L-8268 MAMER

T.+352 263140-1
secretariat-eleves@ljbm.lu

www.ljbm.lu



Les résultats des examens de 2017

1C

8 candidats se sont présentés aux examens et 7 ont été admis avec mention:

- Excellent : 1 élève
- Très bien : 2 élèves
- Bien : 2 élèves
- Assez bien : 1 élève
- Admis : 1 élève

13GE

21 candidats se sont présentés aux examens et 14 ont été admis avec mention :

- Très bien : 1 élève
- Bien : 7 élèves

T3GC

64 élèves ont été certifiés



Concert au Mamer Chrëschtmaart



Josy Helps : Ouschter Charity Laf



Science for Kids

Associations des parents d'élèves

Elternvereinigungen



A.P.E.M.



APECH



Le comité

Simone FRANK, présidente/ secrétaire
Eugenio GIORGIO GAGGIA, trésorier
frsimone@hotmail.fr
T. 31 28 83
T. 621 28 74 43

Membres :

Alexandra BERTEMES-MAUSEN
Karin FABER
Dunja GRUNOW
Isabelle WEIS-KOLLWELTER
Monique OSWEILER



Le comité

Mireille PAGAMO, vice-présidente,
faisant fonction de présidente
Joël BIEVER, trésorier
Sandy FELIX, secrétaire
sandy.felix@apech.lu
T. 691 240 678

Membres :

KIM ARRENSDORFF
JENNY BOHLER
SHIMAA HUSSEIN
MALOU HEUERTZ
LIETTE LUDOVICI
TANIA RIBEIRO

MAMER
CAPELLEN

Chers parents,

A l'occasion de la rentrée des classes le **15 septembre 2017**, l'Association des Parents **APECH** (Capellen-Holzem) vous accueillera de 8h00 à 10h00 à la nouvelle école à Capellen (nous vous attendons au rez-de-chaussée – entrée route d'Arlon – cycles 2, 3, 4).

A la même heure, l'Association des Parents d'Elèves de Mamer **APEM** vous accueillera au bâtiment « primaire » au Campus scolaire « Kinneksbond ». Nous nous réjouissons de pouvoir faire votre connaissance ou de vous revoir autour d'une tasse de café/thé et d'un morceau de gâteau. Ce sera également l'occasion pour vous de rencontrer d'autres parents.

N'hésitez pas à venir !

Liebe Eltern,

Anlässlich des Schulanfanges am **15. September 2017** lädt die Elternvereinigung **APECH** (Capellen-Holzem) Sie von 8:00 bis 10:00 Uhr zu Kaffee/Tee und Kuchen in der neuen Schule in Capellen ein (wir erwarten Sie im Erdgeschoss – Eingang „route d'Arlon“ – Zyklen 2, 3, 4).

Zur gleichen Zeit lädt die Elternvereinigung **APEM** die Eltern ins Schulgebäude „primaire“ am Schulcampus „Kinneksbond“ ein. Wir freuen uns, Sie bei dieser Gelegenheit kennen zu lernen respektiv wieder zu sehen. Hier bietet sich die Gelegenheit auch andere Eltern kennen zu lernen.

Kommen Sie vorbei!





Infos 77

Equipe médico-socio-scolaire.....78

Service pour enfants malades
à domicile
Service Krank Kanner Doheem.....78

Dispositifs d'aide
Hilfsdienste.....79

Calendrier scolaire 2017 - 2018
Schulkalender 2017 - 2018.....81

Informations et contacts
Nützlich und Kontakte..... 82

Equipe médico-socio-scolaire

Des contrôles médicaux réguliers sont prévus par la loi et effectués par l'équipe médico-socio-scolaire.

Centre médico-social

2, rue J. C. Marshall
L-2181 Luxembourg
T. 48 83 33 - 1

Sophie REISER (assistante sociale)
sophie.reiser@ligue.lu
Josiane KOLBACH (infirmière en pédiatrie)
T. 621 201 145 (8h00-12h00)

Médecins / Ärzte

Dr. Fred ERPELDING (médecin généraliste)
T. 31 23 73

Dr. Eliane POLFER (médecin généraliste)
T. 31 23 73 - 23

Dr. Benoît TRULLEMANS,
(médecin spécialiste en pédiatrie)
T. 26 10 21 58

Médecin Dentiste / Zahnarzt

(Ministère de la Santé)
Dr. Joséphine HÉRODE-CONRAD
T. 2478 - 5575

Service pour enfants malades à domicile

Service Krank Kanner Doheem

Permanence

Lundi au jeudi de 7h00 à 12h00
et de 14h00 à 18h00.
Vendredi de 7h00 à 12h00.
Répondeur de 18h00 à 7h00.
Le service est fermé les week-ends et
jours fériés (répondeur).

Nous prenons en charge votre enfant malade :

- à son domicile pendant que vous poursuivez votre activité professionnelle ;
- si votre enfant est malade et que vous avez besoin de nous, vous n'avez qu'à téléphoner. Une collaboratrice viendra à votre domicile pour prendre soin du petit malade. Par sa présence et son travail, elle contribue à ce que l'enfant guérisse sans problèmes et garde un bon souvenir de ce temps à la maison. La visite d'un médecin est supposée pour avoir des informations et instructions concernant la maladie et le traitement ;
- si vous élevez seul(e) vos enfants, votre demande est prioritaire.

Depuis août 2016, la Commune de Mamer accorde une subvention qui s'élève à 50% des montants facturés (sans pouvoir dépasser un montant de 150 Euro par enfant / année scolaire) par le Service pour enfants malades à domicile. Plus d'informations et le formulaire à remplir sur www.mamer.lu

Telefondienst

Montag bis Donnerstag von 7:00 bis 12:00
und von 14:00 bis 18:00 Uhr.
Freitag von 7:00 bis 12:00 Uhr. Anrufbeantworter
von 18:00 bis 7:00 Uhr.
An Wochenenden und Feiertagen ist der
Dienst geschlossen (Anrufbeantworter).

Wir betreuen Ihr krankes Kind:

- in seiner gewohnten häuslichen Umgebung während Sie Ihrer Berufstätigkeit nachgehen;
- eine Mitarbeiterin betreut auf Anfrage Ihr Kind zu Hause in seiner gewohnten Umgebung. Sie befolgt die Anordnungen des Arztes, dessen Besuch vorausgesetzt wird. Zu den Aufgaben der Mitarbeiterin gehört alles was zur Versorgung des Kindes gehört. Wir möchten mit unserer Arbeit dazu beitragen, dass Ihr Kind ohne Probleme wieder gesund wird und die Zeit zu Hause in positiver Erinnerung behält;
- auf Anfragen von Alleinerziehenden gehen wir prioritär ein.

Seit August 2016 bezuschusst die Gemeinde Mamer 50% der in Rechnung gestellten Beträge (bis zu einem Gesamtbetrag von 150 Euro pro Kind / Schuljahr) des Service Krank Kanner Doheem. Mehr Informationen und das entsprechende Formular unter www.mamer.lu

Contact :

95, rue de Bonnevoie
L-1260 Luxembourg
T. 48 07 79

www.fed.lu



Les enfants malades devront obligatoirement rester à la maison et ne pourront être envoyés ni à l'école ni à la Maison Relais.

Kranke Kinder müssen zu Hause bleiben und dürfen weder zur Schule noch in die „Maison Relais“ geben.

{SUBVENTION}

Dispositifs d'aide *Hilfsdienste*

EMP

L'équipe multiprofessionnelle de l'Education différenciée fonctionne et relève du Ministère de l'Education nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse.

L'équipe multiprofessionnelle s'adresse aux élèves rencontrant des difficultés qui pourraient mettre en péril leur scolarisation au sein de l'Ecole fondamentale. Elle assure en collaboration avec l'Ecole fondamentale la mise en place des propositions de la Commission d'Inclusion scolaire.

.....
Sabine ANGELSEN (coordinatrice)
sabine.angelsen@ediff.lu
17A, route de Longwy
L-8080 Bertrange
T. 26 44 44 - 1
F. 26 44 44 - 50

Centre de Logopédie

Le Centre de Logopédie est une école spécialisée dépendant du Ministère de l'Education Nationale.

Le Centre de Logopédie prend en charge les enfants atteints de troubles de l'évolution du langage et de la parole dès l'âge scolaire. Un dépistage systématique dans les classes du 1^{er} cycle de l'enseignement fondamental du pays est offert par des professeurs d'enseignement logopédique.

La guidance parentale, la rééducation dans un des centres régionaux, l'admission temporaire des enfants dans un groupe scolaire du Centre de Logopédie sont des possibilités. Le but principal de la rééducation logopédique est toujours une réinsertion scolaire de l'enfant. Le Centre de Logopédie prend en charge les enfants avec des déficiences auditives dès leur signalisation et jusqu'à la fin de leur scolarisation.

.....
4, place Thomas Edison
L-1483 Strassen
T. 44 55 65 - 1
www.logopedie.lu 

Institut pour Deficients Visuels (IDV)

Cet institut est chargé de la prise en charge d'élèves déficients visuels et aveugles. Elle assure leur prise en charge à tous les niveaux de l'enseignement (précoce, préscolaire, primaire, secondaire et universitaire). Elle assure une assistance en classe et met à disposition des personnes concernées du matériel spécialisé (vidéoloupes, équipements informatiques pour personnes aveugles et malvoyantes, cahiers spéciaux, moyens auxiliaires spécialisés pour l'enseignant).

L'IDV n'a pas de classes propres. Les enfants sont pris en charge dans leurs classes et structures habituelles.

.....
17A, route de Longwy
L- 8080 Bertrange
T. 45 43 06 - 1
F. 45 43 06 - 700

SCAP

Service de Consultation et d'Aide pour Troubles de l'Attention, de la Perception et du Développement Psychomoteur

Services offerts:

- consultations pédagogiques et psychologiques;
- anamnèse, diagnostic, bilan;
- thérapie individuelle (intégration sensorielle, psychomotrice);
- groupes psychomoteurs pour parents et enfants;
- thérapie d'apprentissage;
- orientation médicale thérapeutique et scolaire;
- psychothérapie cognitive-comportementale;
- travail avec les parents concernés;
- consultations pour professionnel.

.....
Bâtiment institut pour IMC
1, place Thomas Edison
L-1483 Strassen
T. 26 44 48 - 24
F. 26 44 48 - 48
www.scap.lu 

Sipo Mamer : suivi pédagogique et thérapeutique du jeune enfant et de sa famille

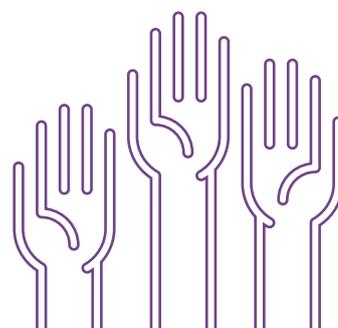
Le Sipo, une association sans but lucratif, offre aujourd'hui différents services pour enfants, familles et professionnels; entre autres les services d'intervention et d'aide précoce pour enfants entre 0 et 6 ans et leurs familles.

Adressez-vous au Sipo:

- si votre enfant a entre 0 et 6 ans et que son développement vous fait des soucis;
- si vous observez un retard de développement chez votre enfant;
- si votre enfant présente un handicap;
- si le comportement de votre enfant vous pose des problèmes;
- si vous avez des questions quant au développement et à l'éducation de votre enfant.

Cette offre de services est agréée par le Ministère de la Famille. Grâce à une convention de financement avec ce Ministère, ces services sont offerts gratuitement.

.....
7, rue du Millénaire
L-8254 Mamer
T. 44 71 71
F. 44 71 81
www.sipo.lu 



Hilfsdienste

EMP

Das multiprofessionelle Team der Education différenciée fällt in die Zuständigkeit des Ministère de l'Education nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse.

Das Angebot des multiprofessionellen Teams richtet sich an Schüler, welche auf Schwierigkeiten treffen, die ihre Schullaufbahn in der Grundschule beeinträchtigen oder gefährden könnten. Bei der Umsetzung von Unterstützungsmaßnahmen, die von der Commission d'Inclusion scolaire für Schüler mit spezifischen Förderbedarf beschlossen werden, arbeitet das multiprofessionelle Team eng mit den pädagogischen Teams der Grundschule zusammen.

.....
Sabine ANGELSEN (coordinatrice)
sabine.angelsen@ediff.lu
17A, route de Longwy
L-8080 Bertrange
T. 26 44 44 - 1
F. 26 44 44 - 50

„Centre de Logopédie“

Der „Centre de Logopédie“ ist eine Sonderschule, die dem Luxemburger Unterrichtsministerium untersteht.

Sie ist zuständig für Kinder ab 6 Jahren, die unter Sprachentwicklungsstörungen leiden. Eine systematische Früherkennung der betreffenden Probleme wird in allen Zyklus-1-Klassen des Fundamentalunterrichts von ausgebildeten logopädischen Lehrern ermöglicht. Die Orientierung der Eltern, die Erziehung der Kinder auf logopädischer Basis in einem der „Centres régionaux“, die zeitlich fixierte Eingliederung der Kinder in eine Lerngruppe des „Centre de Logopédie“ werden als Hilfsmaßnahmen angeboten.

Das Ziel der logopädischen Erziehung ist die definitive Reintegration des Kindes in den klassischen Schulunterricht. Neben den sprachgestörten Kindern nimmt sich der „Centre de Logopédie“ aller Kinder mit auditiven Problemen an, und zwar ab dem Auftreten der Symptome bis zum Abschluss der Pflichtschulzeit.

.....
4, place Thomas Edison
L-1483 Strassen
T. 44 55 65 - 1
www.logopedie.lu 

Institut pour Deficients Visuels (IDV)

Dieses Institut betreut sehbehinderte und blinde Kinder. Auf allen Unterrichtsstufen (Früherziehung, Vorschule, Primärschule, Sekundarschule, Universität) bietet es Unterstützung in der Schulklasse an und stellt den betroffenen Personen spezialisiertes Material zur Verfügung (Videolupen, Informatikmaterial für Blinde und Sehbehinderte, Spezialhefte, spezialisiertes Hilfsmaterial für die Lehrer).

Das IDV hat keine eigenen Klassen. Die Kinder werden in ihren eigenen Klassen und Strukturen betreut.

.....
17A, route de Longwy
L- 8080 Bertrange
T. 45 43 06 - 1
F. 45 43 06 - 700

SCAP

Beratungsstelle für Aufmerksamkeits-, Wahrnehmungs- und psychomotorische Entwicklungsdefizite

Angeborene Dienste:

- Beratungen pädagogischer und psychologischer Art;
- Anamnese, Diagnose, Befund, Lerntherapie;
- individuelle Therapie (Regulierung sensorischer und psychomotorischer Defizite);
- Psychomotorik-Gruppen für Eltern und Kinder;
- medizinische, therapeutische und schulische Orientierung;
- kognitiv-verhaltensspezifische Psychotherapie;
- Zusammenarbeit mit den betroffenen Eltern;
- Beratungen für Berufstätige.

.....
Bâtiment institut pour IMC
1, place Thomas Edison
L-1483 Strassen
T. 26 44 48 - 24
F. 26 44 48 - 48
www.scap.lu 

Sipo Mamer : pädagogische und therapeutische Betreuung des Kindes und seiner Familie

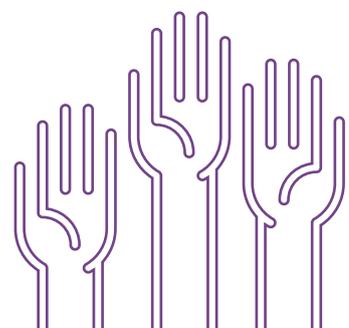
„Sipo“, eine Vereinigung ohne Gewinnzweck, bietet zahlreiche Dienstleistungen für Kinder, Familien und Berufstätige an, unter anderen die Hilfen für Kinder bis 6 Jahre und ihre Familien.

Sie können sich an „Sipo“ wenden, wenn:

- Ihr Kind nicht älter als 6 Jahre ist und Sie sich um seine Entwicklung sorgen;
- Sie einen Rückstand in der Entwicklung Ihres Kindes feststellen;
- Ihr Kind unter einer Behinderung leidet;
- Ihnen das Verhalten Ihres Kindes Sorgen bereitet;
- Sie Fragen bezüglich der Entwicklung und der Erziehung Ihres Kindes haben.

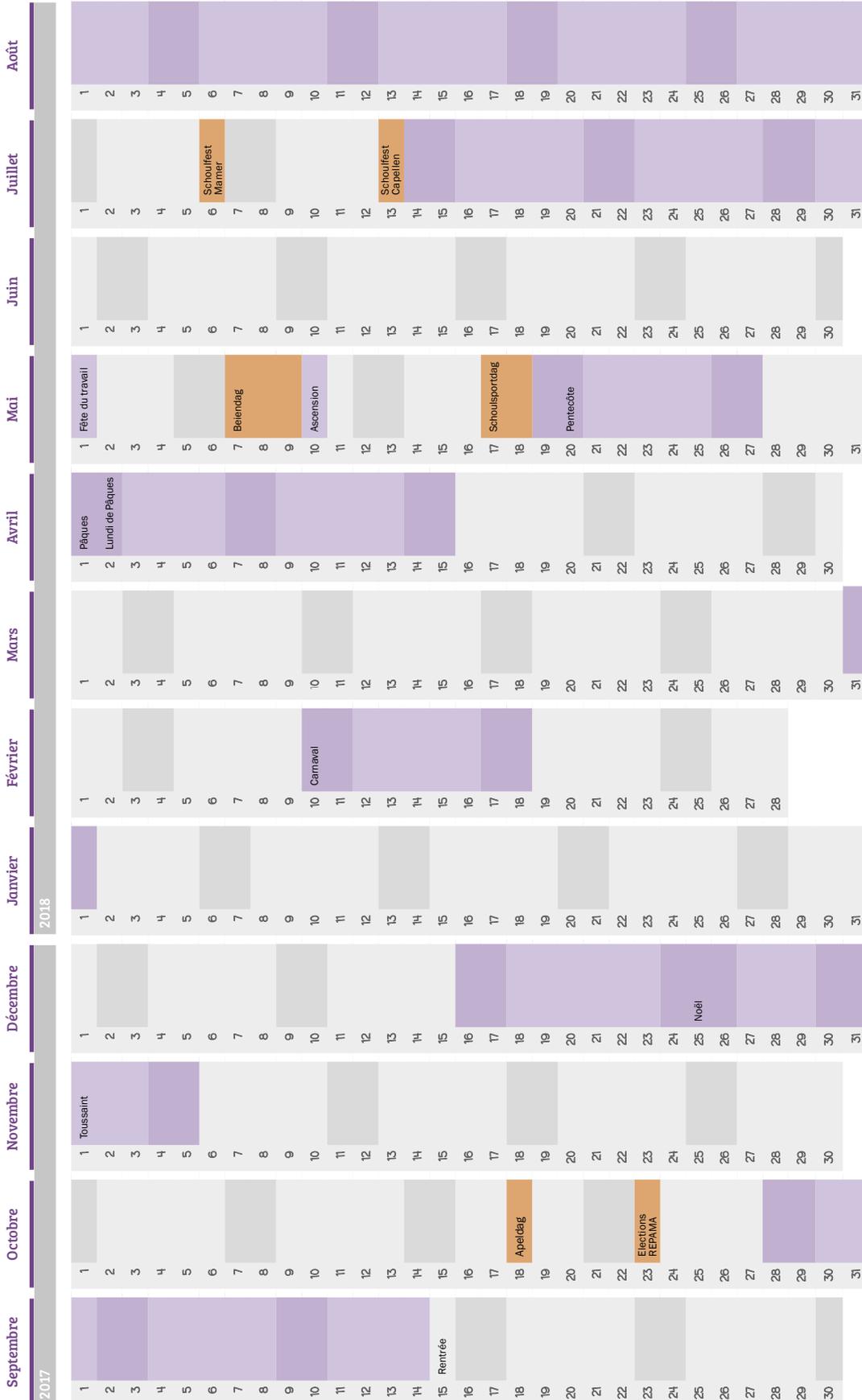
Dieses Hilfsangebot ist vom Familienministerium genehmigt und – dank einer Vereinbarung mit diesem Ministerium – kostenlos.

.....
7, rue du Millénaire
L-8254 Mamer
T. 44 71 71
F. 44 71 81
www.sipo.lu 



Calendrier scolaire 2017 – 2018

Schulkalender 2017 – 2018



Colonies (Les dates des colonies d'hiver et d'été seront communiquées au cours de l'année scolaire.)
 Ferientager (Das Datum der Winter- und der Sommerkolonie wird im Lauf des Schuljahres mitgeteilt.)

Fêtes, activités
 Feste, Aktivitäten

Vacances scolaires et jours fériés
 Schulferien und Feiertage

Informations et contacts

Nützliches und Kontakte



MAMER
CAPELLEN

Campus « Kinneksbond » Mamer

Cycles 1 + 2 + 3 + 4
Conciergerie : Pascal MULLER

president@mamerschoulen.lu
conciergerie-mamer@mamerschoulen.lu

T. 26395 - 600
T. 691 31 35 45

Maison Relais Mamer

Standard

mr.mamer@arcus.lu

T. 26395 - 200

Campus Capellen

Cycles 1 + 2 + 3 + 4
Conciergerie : Gilles GOEHLER

president@mamerschoulen.lu
conciergerie-cap@mamerschoulen.lu

T. 26395 - 600
T. 691 31 35 40

Maison Relais Capellen

Standard

mr.capellen@arcus.lu

T. 26395 - 800

Partenaires

RePaMa (Représentants Parents
d'élèves Mamerschoulen)

parents@mamerschoulen.lu

page 22

A.P.E.M.
Association des Parents d'Élèves
de Mamer

frsimone@hotmail.fr

page 76

A.P.E.C.H.
Association des Parents d'Élèves
de Capellen et Holzem

sandy.felix@apech.lu

page 76

LASEP

lasep@mamerschoulen.lu

page 30

LJBM
Lycée Josy Barthel Mamer

secretariat-eleves@ljbm.lu

page 73



Comité d'école *Schulkomitee*

(d. g. à d.)

Maryse BADEN, Pascale TAPPELLA, Stéphanie SCHMIT, Christiane de la HAMETTE, Marc THOMMES, président du Comité d'école, Giovanna GIANNINI, Véronique WELTER, Gilles GLESENER an Christian BOUR

Commission scolaire *Schulkommission*

Président / Präsident
Marcel SCHMIT

Secrétaire / Sekretär
Romain ROSENFELD

Membres / Mitglieder

Maryse BADEN
Alexandra BERTEMES
Lydie BINTENER
Nancy BROSIUS
Christiane DE LA HAMETTE
Sandra FELIX
Simone FRANK
Gilles GLESENER
Marie-Paule GREISCH
Christian HAMMES
Tom KERSCHENMEYER
Jessica KLOPP
Biagio PAGANO
Tanja PICCO-ALBONETTI
Annick SCHMIT
Christiane THIMMESCH-HOFFMANN
Marc THOMMES
Jemp WEYDERT

Directrice régional de l'enseignement fondamental *Regionaldirektorin der Grundschule*

Marie-Paule GREISCH
Bureau Bertrange
17A, route de Longwy
L - 8080 Bertrange
secretariat.centre-bertrange@inspectorat-men.lu
marie-paule.greisch@education.lu

Service scolaire à la commune *Schuldienst der Gemeinde*

Jenna LIBERATORE
jenna.liberatore@mamer.lu
T. 31 00 31 - 39

Présidence du Comité d'école *Präsidenschaft des Schulkomitees*

T. 26395 - 600
president@mamerschoulen.lu

Marc THOMMES
président du Comité d'école
T. 691 32 35 11

Christiane DE LA HAMETTE
adjointe au président
T. 691 32 35 12

Maryse BADEN
adjointe au président
T. 691 31 35 28

